



# Bulletin de L'A.N.A.I.

1<sup>er</sup> janvier 2009 - Numéro 16



SOGNO

Publié par  
L' Association  
Nationale des  
Anciens et Amis  
de l'Indochine  
et du Souvenir  
Indochinois  
agrée par le  
Ministère de la  
Défense et des  
Anciens Combattants,  
15, rue de Richelieu,  
75001 Paris  
Tél : 01.42.61.41.29  
Fax : 01.42.60.06.51  
CCP 21897-05 V  
Paris

*Engagez-vous  
Rengagez-vous*

DANS LES

**TROUPES**

**COLONIALES**

Imp. MONT-LOUIS-CLERMONT F2-PARIS



# Sommaire

- |  |   |
|--|---|
| <b>4</b> La nuit rouge de Yèn Bay<br>(9-10 février 1930) | <b>17</b> Historique du débordement du Laos                           |
| <b>12</b> Nouvelles d'Indochine                          | <b>21</b> La navigabilité du Mékong<br>et de ses affluents            |
| <b>14</b> Journée d'études de l'ANAI 2009                | <b>23</b> L'exposition de Montpellier<br>(5 juin - 21 septembre 2008) |
| <b>15</b> Bibliographie + Avis de recherche              | <b>29</b> Vie des sections  |
| <b>16</b> Luang Prabang<br>La cité aux reflets d'or      | <b>34</b> Le 2 novembre à Nogent-sur-Marne                            |

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON  
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD  
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN  
 : Général Georges PORMENTÉ  
 : Général Michel TONNAIRE  
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY  
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

### Membres d'honneur

Colonel Albert LENOIR, Thérèse LUCAS-POTIER

### Administrateurs

Colonel René BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Mireille de LABRUSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423  
 Commission paritaire des publications  
 de presse : N° 1632-D.73  
 Directeur de la publication :  
 Général Guy SIMON  
 Directeur de la rédaction :  
 Marie LÊ QUAN  
 Directeur administratif :  
 Lieutenant Henri DUPONT  
 Secrétaire de la rédaction :  
 Régine PUZIN  
 Adresse de la revue :  
 15, rue de Richelieu 75001 Paris  
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51  
 Réalisation graphique :  
 Italic Communication  
 24, rue de Fauville 27000 Evreux  
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98  
 Impression : Optimum  
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.  
 Routage : France Routage  
 6/8 rue Ambroise Croizat  
 77183 CROISSY BEAUBOURG  
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 4<sup>e</sup> trimestre 2008  
 Abonnement annuel : 12 €  
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute inser-  
 tion sans avoir à justifier sa décision.  
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.  
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expresse-  
 ment, toute reproduction, totale ou partielle, du  
 présent numéro est interdite.

## EDITORIAL

### par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

## Passé, présent, avenir

Le 12 décembre 2007 le Gouvernement a confié au Professeur André Kaspi, agrégé et docteur en histoire, le soin de réfléchir aux commémorations nationales. Composée de professeurs et de journalistes, la commission qu'il a réunie a donné audience aux présidents des principales associations d'anciens combattants. Elle a remis son rapport au Ministre Jean-Marie Bockel le 12 novembre 2008.

Ce sujet avait été étudié en 2003 par les Anciens d'Indochine, qui avaient conclu à la nécessité de remplacer divers anniversaires par la date unique du 8 juin.

Voici l'analyse commune à la Commission et aux Anciens d'Indochine. Il est certain que les commémorations nationales sont trop nombreuses : douze, dont quatre dédiées au souvenir des conflits du 20<sup>e</sup> siècle (1914-1918, 1939-1945, Indochine, Algérie). Les autorités publiques peinent à assurer leur présidence.

L'assiduité de la population décline. Nous sommes loin de l'enthousiasme avec lequel Lorrains et Alsaciens suivaient les retraites aux flambeaux des musiques militaires avant 1939. Aujourd'hui, seul l'appel de nos associations, mal relayé par la presse, attire les sympathisants. Mais la précieuse intervention des délégués à la mémoire combattante de l'ONAC permet de sensibiliser la jeunesse.

A partir de ce constat nos conclusions divergent.

Changeant complètement de philosophie, la Commission choisit de ne plus célébrer d'anniversaire, de ne plus transmettre de souvenir, mais d'enseigner les valeurs morales mises à l'honneur à certaines dates : la cohésion de la France le 14 Juillet, la paix et les morts qui l'ont obtenue le 11 Novembre, la liberté et les droits de l'homme le 8 Mai. Ainsi réduit-elle à trois le nombre des commémorations nationales... en sauvegardant les jours fériés. Elle accepte toutefois le maintien de cérémonies secondaires en fonction d'initiatives locales et selon un rythme à définir. La participation des jeunes gens, encadrés par leurs maîtres, sera recherchée.

Ce plan de manœuvre idéal suppose morts tous les acteurs des combats, hors d'âge tous les témoins, inventifs tous les fonctionnaires, patriotes tous les citoyens et bien élevés tous les enfants.

Notre propos est plus réaliste. Nous pensons que la nécessaire restauration de l'éducation patriotique demandera quelques années, car il faudra aider les professeurs. Ces quelques années, nous en disposons encore pour continuer à faire connaître autour de nous l'action de la France en Indochine. Mais nous avons toujours le plus grand besoin du concours de l'ONAC. La grande exposition de 2007 sur la guerre d'Indochine est notre fierté commune ; sa conception et sa mise en œuvre sont le fruit de notre collaboration. Son succès illustre cette pensée du Pape Paul VI en 1994 : « L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres ».

Rejoignant les préoccupations de la Commission, nous ne perdons pas l'espoir de définir une quatrième valeur morale : le rayonnement de la France hors de ses frontières.

Mais préparer l'avenir n'exempte pas de vivre au présent avec la mémoire du passé.



# LA NUIT ROUGE DE YÊN BAY

## (9-10 février 1930)

**Au début de 1930, la France manifeste un regain d'intérêt pour son Empire d'Outre-Mer. Elle se prépare à célébrer avec faste le centenaire de la conquête de l'Algérie puis, l'année suivante, à organiser une Exposition Coloniale qu'elle veut grandiose. C'est alors que le 11 février parvient, « comme un coup de tonnerre dans le firmament des rêves bleus » ainsi que l'écrit un officier de l'état major de Hanoï, la nouvelle de la mutinerie de la garnison de Yên Bay. Stupéfait, ce colonel précise : « Les tirailleurs tonkinois ont osé se révolter avec la population civile ».**

### Une paisible garnison

Yên Bay, chef-lieu de province édifié sur les bords du Fleuve Rouge a été occupé par les Français lors de la colonne de Than Quan en février 1886. « Gros village plutôt que ville », la cité se trouve sur la ligne de chemin de fer du Yunnan. Économiquement pauvre, peuplée de Tonkinois et de minorités ethniques, l'agglomération est reliée par une route de cent quarante sept kilomètres à la capitale du Tonkin.

Après avoir abrité jusqu'en avril 1900 le siège du 4<sup>e</sup> Territoire Militaire, la garnison a été longtemps composée de légionnaires et de tirailleurs tonkinois. Ces autochtones se sont toujours signalés par leur bonne conduite et leur courage. Ainsi, dans les années 1890, bien qu'en majorité bouddhistes, ils ont aidé à construire l'église St-Michel par amitié pour le RP Giraud. De même, le 17 février 1892, le Sergent Doan Phu Than et l'Elève-Claïron Nguyễn Van Nuoc sont cités pour avoir avec le Lieutenant Hitar capturé le chef pirate Qui.

En 1913, le Caporal Ehrhardt de la 13<sup>e</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> Bataillon formant corps de la Légion Étrangère arrive avec son unité à Yên Bay « salué par les cris de joie des habitants ». Il décrit la localité comme « placée au fond d'un cirque de montagnes et pourvue de la caserne la mieux réussie du Tonkin. Celle-ci est desservie par une avenue principale ombragée par des lilas du Japon qui embaument au mois de mai. Le bâtiment à un étage bordé de haies d'hibiscus se trouve au milieu d'un paysage enchanteur ». Au cours de la Grande Guerre, le seul acte d'hostilité constaté dans la province se résume à une agitation entretenue par des sorciers dans la région de Pa Kha en octobre 1914.



Général BILLOTTE

En 1928, la 14<sup>e</sup> Compagnie du 3<sup>e</sup> BFC du 1<sup>er</sup> Étranger quitte Yên Bay, remplacée par le 2<sup>e</sup> Bataillon du 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Tonkinois. Une voie d'accès à la cité dénommée « route de la Légion » conserve son souvenir. Siège d'une administration provinciale, la ville abrite environ dix mille habitants se répartissant dans un quartier administratif, un domaine militaire et un ensemble de paillotes et de maisons en torchis. Le chef-lieu est équipé d'une usine électrique de construction récente, de bâtiments abritant l'administration provinciale et le Trésor, d'un bureau de postes doté du télégraphe, d'une gare d'où partent et arrivent des trains quotidiens

reliant Hanoï en six heures, d'abattoirs modernes, d'un stade « Maréchal

Foch » et d'un cinéma. La prison jouxte le cantonnement de la Garde Indigène et l'église est voisine d'un couvent de religieuses.

La garnison est morcelée en trois sites :

- l'état-major du bataillon loge dans un fort édifié en 1887 sur un piton par le Capitaine du Génie Joffre,

- les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Compagnies sont installées dans une caserne proche des résidences du commandant de la place et de la majorité des cadres,
- les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Compagnies occupent un cantonnement récemment construit et encore dépourvu de mur d'enceinte, entre la citadelle et la ville, tout proche de quelques pavillons d'officiers isolés les uns des autres.

Cet ensemble disparate et facilement perméable s'étale sur un terrain vallonné planté d'un petit bois de laquiers.

### Une population hétérogène



Général AUBERT

En 1930, comme dans tous les chefs-lieux de province tonkinois, les habitants de Yên Bay se répartissent en trois communautés : les autochtones, les civils européens et les militaires français ou indochinois. Des clivages implicites mais bien réels dus à l'origine et aux fonctions exercées séparent ces milieux dont les responsables sont :

- Le Résident de 3<sup>e</sup> classe Massimi (1), chef de la province. Ancien Capitaine d'Infanterie Coloniale, il a été admis avec difficulté dans le corps des Administrateurs des Services Civils d'Indochine. Assez effacé, éloigné de ses administrés autochtones, tracassier, soucieux du moindre détail, brouillon, ses supérieurs de Hanoï lui reprochent de fournir des rapports imprécis et de prendre des décisions trop lentement. Peu connu des citadins indochinois, il est toutefois apprécié des Européens de la province. Pour une raison ignorée, il nourrit un complexe d'infériorité vis-à-vis du commandant d'armes de la garnison pourtant très proche de lui par l'âge et un passé commun d'ancien combattant de la Grande Guerre.

- Le Chef de Bataillon Le Tacon né en 1887, sorti de l'École de St-Maixent en 1912, a participé aux hostilités contre l'Allemagne dans les rangs du 348<sup>e</sup> RI. Il a rejoint les Troupes Coloniales en 1920 et avant son arrivée à Yên Bay le 25 décembre 1928 a servi en métropole et en Afrique Noire. « Tac-



turne, imbu de sa personne, très strict dans le service, il s'intéresse peu au pays et à ses habitants. Il ne comprend pas que ses subordonnés puissent leur manifester un tel intérêt et dit de l'un d'eux attiré par la culture indochinoise : « Le Lieutenant Reul, on dirait qu'il commande une division ». En toutes circonstances, faisant preuve d'un esprit de caste affirmé, il manifeste un solide dédain pour les civils et n'entretient aucun rapport avec son homologue de l'administration ». En dépit de ces déficiences, il a la réputation d'être à la tête « d'un bataillon qualifié d'élite par ses supérieurs, ayant brillamment manœuvré à Tong en octobre 1929 ».

- Le Mandarin Tran Van Trinh dirige l'administration provinciale annamite et est particulièrement chargé, avec de nombreux employés, de la police et de la sécurité de la contrée. A Hanoï, les services du Résident Supérieur Robin le soupçonnent de ne pas rapporter à son chef direct Massimi les renseignements obtenus de ses subordon-

nés. Timide, placé en porte à faux entre les Français et ses compatriotes, il a peu de rapports avec le chef de province comme avec le commandant militaire qui l'ignore.

Les trois autorités évoquées ci-dessus agissent quotidiennement dans leurs environnements respectifs sans que ceux-ci s'interpénètrent et collaborent pour le bien public.

- Les civils européens au nombre d'une cinquantaine assurent diverses fonctions. Monsieur Béret, Français des Indes, est l'adjoint de Massimi et connaît très bien les us et coutumes de la population. En 1929 sa fille a épousé le Lieutenant Reul du 2/4<sup>e</sup> RTT. En février 1930, il se trouve en congé en France. Les fonctionnaires, tels que l'Ingénieur agronome Ressenecourt et le Garde des Eaux et Forêts Margerand, forment l'essentiel de la communauté des expatriés. Le Docteur Letord soigne les habitants et le RP Blondel, des Missions Étrangères, est le curé de la ville. La Garde Indigène est aux ordres de l'Inspecteur Lafaye et du

Garde Principal Cazes. Le Gendarme Vernot-Gauchy assure les fonctions de commissaire de police et Monsieur Farreras gère une plantation de caféiers. Cette petite société se retrouve au cercle de la ville et a des rapports fréquents avec les cadres du bataillon.

- Les officiers de cette dernière formation sont d'origines diverses. La 5<sup>e</sup> Compagnie est commandée par le Lieutenant Roccas « âgé et peu dynamique ». La 6<sup>e</sup> Compagnie obéit au Capitaine Gainza qui se targue d'être le fils naturel de Pierre Loti. Assez indifférent aux détails du service, il est secondé par le Lieutenant Reul, jeune Saint Cyrien, qui apprend la langue locale auprès de son épouse née dans le pays.

Le Capitaine Jourdan est à la tête de la 7<sup>e</sup> Compagnie ; « très sec, hargneux, il a la réputation de manier la chicote pour frapper ses tirailleurs ». Cette conduite répréhensible est connue à Yên Bay et condamnée par le Sous-Lieutenant Robert son adjoint. Le Capitaine Lambert « brave homme sans plus » a la responsabilité de la 8<sup>e</sup> Compagnie avec le Lieutenant Seret de Tournefort. Le Médecin-Lieutenant Duron officie à l'infirmerie du bataillon.

Les quatre commandants de compagnie ont combattu en 1914-1918. Ils sont secondés par de jeunes officiers tels que les Lieutenants Cauret, Colas et Espiau ainsi que par le Sous-Lieutenant de réserve Varenne.

- Les sous-officiers souvent anciens en service accomplissent leur mission avec compétence. Celle-ci est loin d'être astreignante puisqu'un jeune gradé écrit : « J'accomplis au Tonkin mon petit travail avec mes petits soldats indochinois » et un autre en mal d'aventures guerrières affirme : « Quel malheur d'être venu ici pour accomplir la même mission qu'en métropole ! ».

Les vingt-neuf cadres européens du Bataillon semblent gagnés par la routine et la monotonie de leur vie quotidienne et assez éloignés, pour la plupart, de leurs tirailleurs dont ils ignorent la langue, les coutumes et la psychologie. Ainsi, invités à Hanoï par les Médailleurs Militaires asiatiques de la capitale, certains sous-officiers s'offusquent de se voir servir un repas préparé selon les règles de la cuisine locale et de devoir manger avec des baguettes « comme les cigognes ».

- Les six cents tirailleurs de Yên Bay sont encadrés par des sous-officiers indochinois chevronnés ayant pour les plus anciens d'entre eux, tel l'Adjudant-Chef Nguyễn Van An, combattu durant la Grande Guerre, au Levant ou au Maroc. A la suite de ces séjours à l'extérieur, certains comme l'Adjudant Cam, ont adhéré aux thèses nationalistes et mènent un double jeu par rapport à leurs supérieurs européens qui ignorent leur état d'esprit.

- La troupe, formée d'engagés volontaires et d'appelés pour quatre ans, est en son immense majorité originaire du Centre Annam et ne se plaît pas dans sa garnison tonkinoise. En son sein, de nombreux « retours de France » assez âgés et mariés sont moins disciplinés que leurs jeunes camarades n'ayant jamais servi hors de l'Union. Fréquemment, des tirailleurs commettent des délits en ville tels que vols, rixes, voies de fait sur les Gardes Indigènes, troubles lors des séances de cinéma et de théâtre annamite. Le Résident Massimi prescrit alors au Gendarme Vernot-Gauchy de remédier à cette situation déplorable en effectuant des patrouilles urbaines. Sur le champ, le Chef de Bataillon Le Tacon fait cesser ces dernières sous le fallacieux prétexte « qu'à la suite de cette mesure la majorité de son bataillon serait arrêtée ». De même, l'officier supérieur interdit aux miliciens du Mandarin Tran Van Trinh de surveiller les cases des tirailleurs pourvus de famille qui logent en ville faute de camp des mariés. Ainsi, le montant de leur solde déjà peu élevé est amputé du prix d'un loyer souvent prohibitif. Les plus anciens des militaires autochtones regrettent l'absence d'un officier français « Phu Moï » « père et mère » de leurs corps, ainsi qu'il est de tradition chez les tirailleurs tonkinois.

- La population de Yên Bay formée de Tonkinois et de commerçants chinois est calme en apparence bien que travaillée par la propagande nationaliste.

Les employés autochtones de l'administration sont au courant du manque de coopération entre les responsables civils et militaires provinciaux. Leurs compatriotes employés du chemin de fer, paysans, mineurs sont accaparés par les difficultés quotidiennes de leur existence. La province de Yên Bay est une région de passage et le théâtre d'une intense contrebande d'opium donnant lieu à de fréquentes escarmouches avec les douaniers.

## Les prémices d'une insurrection

Depuis la fin de la Grande Guerre, la situation politique dans le nord de la péninsule s'est profondément modifiée. Les tirailleurs et ouvriers « retours de France » sont taxés « d'aspirations à plus de démocratie pour leur pays » dit le directeur du Service des Renseignements Politiques Arnoux. Ces militaires sont surveillés par un Service de Renseignements Militaires créé dans l'Union le 20 août 1917.

Tout d'abord, les autorités de Hanoï sont inquiètes en apprenant qu'en décembre 1919 le tract intitulé « Revendica-

tions du Peuple Annamite » signé de Nguyễn Aĩ Quoc, futur Hồ Chí Minh, a été distribué à Paris par une équipe de militants comprenant un sous-officier tonkinois en tenue. De même, en 1920, les infirmiers et les conducteurs indochinois servant en Rhénanie-Palatinat sont en relations avec les agitateurs nationalistes Khan Ky installé à Mayence et Phan Van Truong. L'Adjudant Lam est réputé être un familier de Nguyễn Aĩ Quoc à Paris. En 1923, dans la péninsule, la société secrète Tam Tam Xa tente d'associer à la lutte révolutionnaire les militaires autochtones. Des journaux séditieux tels que « Viêt Nam Hôn, l'Enchaîné et l'Humanité » sont saisis dans les casernes. L'attention du commandement se porte surtout vers les tirailleurs rapatriés « ayant servi comme valets d'armes dans les services en métropole. Sous les ordres de chefs qui ne les connaissent pas, des infirmiers, incapables de lire le numéro des chambres des malades ou les ordonnances, sont laissés à eux-mêmes et deviennent des cibles de choix pour les militants anticolonialistes ». Ainsi, un journal parisien décrit « des militaires indochinois, la tête rasée, errant désœuvrés dans le quartier de l'École Militaire à Paris ». La « Dépêche Coloniale » imprime « qu'il est inadmissible que douze ans après la guerre, la métropole reçoive des « nhà què » arrachés à leurs rizières et impropres à tout service ».

Alors qu'à cette époque, le futur Parti Communiste Indochinois est encore scindé en trois groupes plus ou moins rivaux, la création en 1927, à Hanoï, du Viêt Nam Quốc Dân Dang, Parti Nationaliste du Viêt Nam, animé par les instituteurs Nguyễn Thái Hoc et Phạm Tuấn Tai va avoir une profonde répercussion dans les rangs de l'armée indigène. Deux ans après sa fon-

dation, il se targue de compter cent-vingt cellules ou Chi Bo rassemblant entre autres affiliés cent-vingt militaires. Ces faits ne sont pas ignorés des Généraux Benoît et Andlauer, placés à la tête des Forces Armées de l'Union, qui en rendent compte à Paris. Ils attirent l'attention de leurs chefs sur le fait « que les révolutionnaires ne cachent pas que l'adhésion de la troupe à leurs idées est la condition indispensable à la réussite de leur mouvement ». Dans les corps de troupe en 1929, certains événements confirment cette inquiétante évolution :

- Au mois de janvier, un tirailleur vole au Camp des Mares à Saïgon deux fusils-mitrailleurs et quatre mousquetons.

- Le 9 février, Monsieur Bazin, Directeur Général de l'Office de la Main d'œuvre indochinoise, présenté par les nationalistes comme « un vampire suceur du sang du peuple », est assassiné par Nguyễn Tan Lang aidé par son beau-fils dont le père est citoyen français. Ce meurtre qui a un grand retentissement déclenche un vaste coup de filet dans les milieux antifrancophiles. Parmi les deux cents militants arrêtés se trouvent quarante militaires, ce qui en fait le groupe socioprofessionnel le plus représenté dans le box des accusés lors du procès qui va suivre.

- Le 15 octobre, des Indochinois du 1<sup>er</sup> RTT en garnison à Phu Lang Thuong sont soupçonnés d'avoir livré à des révolutionnaires les plans des casernes de la ville.

Pour ces deux dernières affaires, cent-vingt et un militaires sont traduits devant la Cour Criminelle pour complot contre la sûreté de l'Etat. Quarante-deux sous-officiers, vingt-trois caporaux et cinquante-six tirailleurs appartenant aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> RTT, à l'Aviation, l'Intendance, le 4<sup>e</sup> RAC, la Section des Secrétaires d'Etat-major, la Com-

pagnie du Génie du Tonkin et l'École des Enfants de Troupe de Vietri sont jugés. Outre des sanctions disciplinaires et des mesures réglementaires à leur égard, seize de ces hommes sont condamnés à des peines de prison.

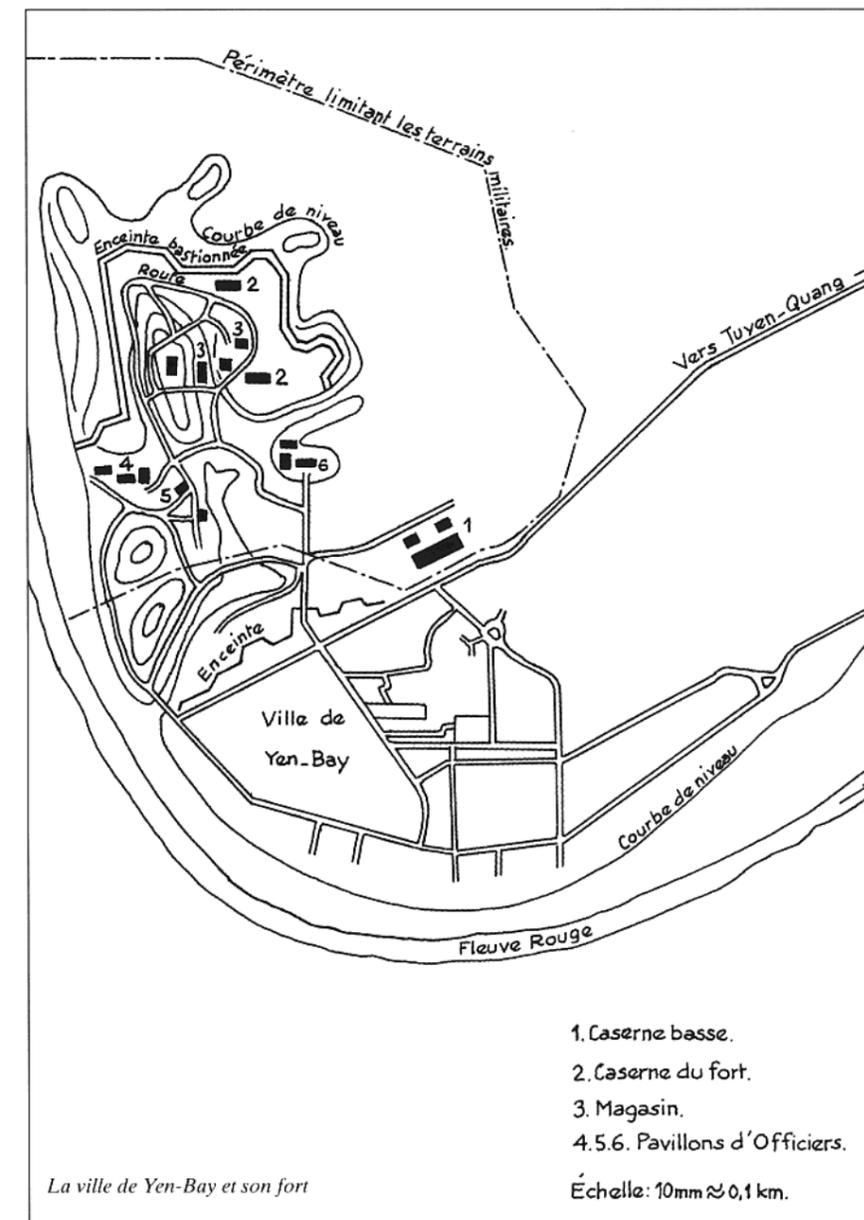
En dépit de ces sévères sanctions, des cellules du VNQDD sont promptement réactivées à l'Aviation militaire de Bach Maï et au 3<sup>e</sup> RTT de Bac Ninh. La Sûreté précise que ce parti a recueilli une importante documentation sur les forces militaires de l'Union. Il possède grâce à des complicités internes les plans des casernes, magasins et dépôts et n'ignore rien de leurs effectifs et de leur armement.

Dès lors, le Gouverneur Général Pasquier, qui a accompli toute sa carrière en Asie, fait part au Général Aubert placé à la tête des troupes de la péninsule depuis le 7 mars 1928 de ses craintes quant à la confiance à accorder aux militaires autochtones. En 1929, l'officier a procédé, en effet, à un vaste remaniement dans les corps du Tonkin créant ainsi des garnisons entièrement tenues par des unités indochinoises. Par ailleurs des fabriques de bombes sont découvertes dans des villages du delta notamment à Song Duong, Noĩ Vien et Bac Ninh, une fabrique de sabres étant décelée à Vinh Yen. Des tracts appelant au massacre des Européens sont distribués à Luc Nam. En ce qui concerne le 2/4<sup>e</sup> RTT, cette situation préinsurrectionnelle n'inquiète nullement le Chef de Bataillon Le Tacon qui dans un rapport au Général Gambay précise que « dans sa garnison de Yên Bay il est aussi tranquille que s'il commandait une unité en France ».

Le 3 février 1930, le Résident Supérieur Robin après plusieurs mises en garde enjoint à son subordonné Massimi de prendre contact avec le commandement militaire pour échanger des informations relatives à l'état d'esprit de la population et des militaires. Cette recommandation demeure lettre morte. Par la même occasion, le responsable civil du Tonkin dénonce l'encadrement des troupes annamites par des officiers plus habitués aux noirs qu'aux jaunes.

## Les préparatifs du VNQDD

Nguyễn Thái Hôn, placé à la tête de ce parti et responsable du meurtre de Monsieur Bazin, a échappé aux recherches de la police. Avec son acolyte Nguyễn Khắc Nhu, il élabore un plan destiné à soulever tout le Tonkin avec l'appui des tirailleurs des diverses garnisons. Son projet est ambitieux car il contacte également en Cochinchine le chef nationaliste Nguyễn Binh.



Un tirailleur tonkinois se promène dans Hanoï, suivi de son épouse

des actions en cours Or, cet officier a été rapatrié sans prévenir son subordonné de son départ. Le 9 février, un autre agent de ce service se présentant au Chef de Bataillon Le Tacon pour le mettre en garde n'est pas pris au sérieux. De même, un sous-officier tonkinois avertit le Capitaine Gainza de l'imminence de la rébellion. L'officier conduit vers 19 heures le sergent au chef de corps qui ne le comprend pas, car, très ému, il bégaye, ce qui le fait taxer d'ivresse par le commandant. Les deux hommes se sont exprimés en mauvais français car aucun cadre européen de la garnison ne parle leur langue.

Dans l'après-midi du même jour, une centaine de civils inconnus venant de Lao Kay débarque à la gare de Yên Bay ou dans des stations proches de la ville. Accueillis par des militaires tonkinois, ils sont amenés dans des auberges ou chez des particuliers qui les hébergent. D'autres se rassemblent silencieusement dans le bois de laquiers proche des casernements. Ces mouvements suspects ne sont pas détectés par la Garde Indigène ou la Milice Mandarinale.

## La nuit tragique

Inquiet cependant, le Chef de Bataillon Le Tacon accompagné par le Capitaine Jourdan et le Lieutenant de Tournefort effectue une reconnaissance vers 22 heures autour des cantonnements. Ils surprennent deux Tonkinois qui s'enfuient. Le Tacon estime qu'il s'agit là certainement de joueurs de « bac quan » (2) dérangés. En outre, des sous-officiers européens envoyés en ville n'y constatent rien d'anormal. Un témoignage ultérieur fait état toutefois de trois coups de feu tirés sur les militaires. Quoi qu'il en soit, tout le monde va se coucher, Yên Bay semblant aussi paisible que d'habitude.

Vers 1 heure 30, les casernements sont attaqués par une trentaine de tirailleurs et une soixantaine de civils arborant des banderoles et des brassards rouges et blancs. Ces hommes armés se ruent vers les magasins d'armes de la garnison et les logements des cadres. Des militaires autochtones réveillés se joignent de gré ou de force aux mutins. Le Sous-Lieutenant Robert, brusquement tiré de son sommeil et sorti de son logement pour s'opposer aux assaillants, est tué au coupe-coupe par un de ses subordonnés, son épouse parvenant à ramener son cadavre dans sa chambre. L'Adjudant Cunéo est massacré dans son appartement près de sa femme et de ses enfants, le Sergent Damour connaît le même sort alors qu'il détient sur lui les clés de l'armurerie de sa compagnie, immédiatement récupérées par les rebelles. Ces derniers ne

peuvent accomplir la même opération sur le corps du Sergent Chevalier, ce qui va permettre de réarmer plus tard les militaires fidèles. Le Sergent-Major Bouhier atteint de vingt-sept blessures dont plusieurs infligées par son secrétaire réussit à se mettre à l'abri, tandis que le Sergent Renaudet a le bras gauche tranché par une machette. A l'aube, le Capitaine Gainza, le Lieutenant Reul, l'Adjudant Trotoux et le Sergent-Chef Deschamps sont retrouvés blessés près d'un caporal tonkinois égorgé. Les Sergents Reynaud et Huruguen soutiennent un siège de cinq heures, l'épouse du premier de ces sous-officiers soignant les militaires avec dévouement.

Il y a lieu de noter l'acharnement et la cruauté dont font preuve les révoltés envers les cadres tombés entre leurs mains. En revanche, le Sergent Luong Van Tang protège un sous-officier grièvement atteint en demandant aux rebelles la faveur de l'achever lui-même, action qu'il se garde bien d'accomplir. En ville, les factieux tentent sans trop de succès de rallier la population en criant « que l'Annam est indépendant et que tous les Français de la garnison ont été tués ».

Dès les premiers coups de feu, le Chef de Bataillon Le Tacon a bondi revolver au poing suivi du Tirailleur Nguyễn Viêt Man. Bousculant des hommes habillés de noir, il a pu gagner son bureau où il ordonne de sonner « la générale » (3). En entendant le clairon nombre de tirailleurs rejoignent leurs unités, certains primitivement entraînés par les rebelles abandonnant ceux-ci. Grâce à l'autorité et au sang-froid de l'Adjudant-Chef Nguyễn Văn Au la 8<sup>e</sup> Compagnie peut être réarmée. La résistance s'organise autour du poste de commandement dont le premier étage abrite les familles réfugiées, tandis que le drapeau du VNQDD flotte sur la citadelle. Le Capitaine Jourdan allant rejoindre la 7<sup>e</sup> Compagnie est assassiné en cours de route.

En ville, le Résident Massimi, qui a cru tout d'abord à une bataille entre douaniers et contrebandiers, rejoint le poste de la Garde Indigène aux ordres de l'Inspecteur Lafaye et du Garde Principal Cazes. Les civils européens de Yên Bay se regroupent à l'intérieur de ce bâtiment tout d'abord attaqué par les révoltés qui ont été repoussés. A deux reprises, le Garde Bui Van Rang se faufile au milieu des rangs ennemis pour effectuer une liaison avec le Chef de Bataillon Le Tacon qui demande que la Garde Indigène vienne le débloquent. Une telle opération est impossible étant donnés les faibles effectifs de celle-ci. Massimi envoie alors de la poste un télégramme à Hanoï sollicitant des renforts immédiats. Des émeutiers se sont répandus dans l'agglomération en exhortant les villageois à se

joindre à eux tout en leur extorquant de l'argent, procédé qui n'entraîne pas l'adhésion des détrossés.

Au fort lui-même, grâce à l'énergique action du chef de bataillon qui « donne ses ordres en bras de chemise », la situation évolue en faveur des Français. La 7<sup>e</sup> Compagnie est réarmée et des tirailleurs des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Compagnies rejoignent en rendant à leurs chefs les brassards révolutionnaires qu'ils ont, d'après eux, revêtus contraints et forcés. Vers 7 heures 30, alors que Yên Bay est survolée par l'aviation militaire venant de Hanoï, les forces fidèles contre-attaquent. Le Tacon les a divisées en trois détachements ayant à leur tête le Capitaine Roccas, le Sous-Lieutenant Varenne et le Sergent Olivier. Les insurgés s'enfuient et, désormais regroupées, les quatre unités s'organisent en défensive. A 9 heures 30, lorsqu'arrivent par train spécial deux compagnies du 9<sup>e</sup> RIC, le calme règne dans la garnison. Les Marsouins se mettent sur le champ à la poursuite des rebelles signalés par l'aviation.

Le bilan est lourd : cinq cadres européens ont été tués et six blessés, six caporaux ou tirailleurs fidèles ont perdu la vie, huit ont disparu, quatre autres ayant été grièvement atteints en défendant les cantonnements. Dans le camp adverse, vingt militaires mutins ont été abattus et vingt-quatre arrêtés ainsi que vingt-cinq civils. Nguyễn Thái Hoc a pris la fuite avec sa concubine Thi Giang et quelques uns de ses complices.

## Les autres actions du VNQDD

Simultanément, le parti a procédé à d'autres opérations au Tonkin :

- Dans la nuit du 9 au 10 février, à Hanoï, le Sous-Brigadier Saint Genis a été assassiné sur le Pont Doumer où le drapeau du VNQDD a été hissé. Seize bombes à base de plâtre, de clous et de débris de verre ont été lancées dans la capitale. Le canon de la citadelle a donné l'alarme et des patrouilles d'automitrailleuses ont sillonné les rues avec des groupes cyclistes.

- A Sept Pagodes, une tentative de soulèvement de la garnison a échoué car cette dernière, entièrement tonkinoise, a été renforcée quelques jours auparavant par deux sections de la 15<sup>e</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> BFC du 1<sup>er</sup> REI.

- A Hung Hoa, le poste de la GI est envahi par des manifestants armés qui se sauvent car les gardes ouvrent le feu sur le champ.

- A Cam Thao, le délégué administratif s'étant enfui, le détachement de la GI remet ses armes aux conjurés. Le 11 février, trois

sections de légionnaires venues de Tong rétablissent l'ordre.

- Dans la délégation administrative de Vinh Bao, une concentration d'une centaine de révolutionnaires est signalée au village de Co Am une semaine après les événements de Yên Bay. Le Mandarin local tombe dans une embuscade tendue par ces derniers et un notable est mis à mort dans des circonstances atroces. En tirant trois cent quatre vingt quatre cartouches et en lançant quatre cent quatre vingt douze kilogs de bombes l'aviation neutralise la bande. Au cours de cette intervention vingt et un civils dont cinq femmes et six enfants décèdent. Paniqués, les mutins prennent la fuite après avoir utilisé leurs armes contre les appareils. Quelques jours plus tard, une forte colonne de gardes indigènes aux ordres de l'Inspecteur Moguez appréhende les principaux chefs du mouvement.

- Le 16 février, le siège de la sous-préfecture de Phu Duc est assailli par cinquante rebelles armés et habillés en kaki. Ils sont dispersés par deux détachements de gardes.

- Le 23 février, Nguyễn Thái Hoc (4) « porteur d'un revolver de dame » est arrêté dans la région de Dong Trieu. Peu après, sa concubine Thi Giang (4), qui a pris une part très active à la rébellion, tombe aux mains de la police. Seuls, deux tirailleurs révoltés et une trentaine de villageois suspects n'ont pu être capturés.

La plus grande partie de l'armement disparu est récupérée, sauf une douzaine de fusils et revolvers. La presse locale relate qu'à de multiples reprises, la population tonkinoise, et essentiellement des femmes, a aidé les forces de l'ordre dans leurs recherches.

## Répression, condamnations et récompenses

L'émotion causée par les événements de Yên Bay est intense et l'ensemble des journaux de l'Union demande « une réaction immédiate et exempte de faiblesse susceptible de frapper l'esprit des populations ». Dans un premier temps, l'administration fait raser des villages qui, tel celui de Vong La, ont été des repaires du VNQDD. Les haies de bambou d'autres bourgades sont détruites, mesure très grave et humiliante dans la tradition annamite. Certaines personnalités vont jusqu'à réclamer l'application du code Gia Long qui punit de mort les révoltés contre l'autorité ainsi que leurs ascendants et descendants. Plus mesuré, le Gouverneur Général Pasquier déclare le jour des obsèques des victimes de Yên Bay « vouloir agir sans haine ni faiblesse ». Cette

attitude lui vaut quand même d'être qualifié « de tortionnaire au service d'une exploitation abominable » dans « l'Humanité » du 13 février 1930.

La Cour Criminelle se réunit le 28 février à Phu Tho afin de juger quatre-vingt-sept personnes dont quarante et un militaires ayant participé directement au soulèvement. Si le Résident Supérieur Robin invite cette instance à se prononcer « sans esprit de vengeance et sans frapper à tort et à travers », « l'Avenir du Tonkin » le jour du jugement titre : « Pas de sentiment ». Quelques semaines avant son décès, le Lieutenant-Colonel Bonifacy a évoqué les supplices réservés aux traîtres dans l'ancien Annam et le « Petit Populaire du Tonkin », organe du Parti Socialiste d'Indochine, fait paraître un article intitulé « Assez de mansuétude ». La « Fraternité Tonkinoise », loge franc-maçonnique de la capitale du Tonkin, est d'avis « qu'il est indispensable de frapper fort et vite ».

Devant leurs juges, certains accusés reconnaissent leur adhésion au VNQDD par « amour de leur pays » ou « parce qu'ils sont Annamites ». Des tirailleurs assurent avoir été recrutés de force et obligés de participer à la sédition. Une jeune femme demande à être acquittée mais précise à la cour « qu'en cas de condamnation à la peine capitale elle désire mourir comme Jeanne d'Arc ». Nguyễn Thái Hoc se glorifie de son action et la revendique hautement. Après la plaidoirie de quatre avocats français, trente-neuf condamnations à mort sont prononcées et une trentaine d'autres aux travaux forcés à perpétuité ou à la prison.

Tous les condamnés à la peine suprême demandent leur grâce au Président de la République. Le 3 mai, Gaston Doumergue commue neuf sanctions en travaux forcés à perpétuité (5). Le 17 juin suivant à Yên Bay treize Tonkinois sont guillotins dont trois caporaux et trois tirailleurs du II/4<sup>e</sup> RTT et un ancien militaire. Tous meurent avec courage, trois d'entre eux dont Nguyễn Thái Hoc criant avant que le couperet tombe : « Viêt Nam » ou « Vive l'Annam ».

Les militaires rescapés du massacre de Yên Bay sont récompensés hormis le Chef de Bataillon Le Tacon. En particulier, trois sergents autochtones obtiennent la Médaille Militaire et vingt-deux gradés ou tirailleurs sont cités, dont le Garde Indigène Bui Van Rang. La Brigade de Yên Bay de l'Inspecteur Lafaye est l'objet d'un ordre du jour à l'échelon de l'Union. Madame Reynaud, épouse du sergent, obtient la croix de guerre avec étoile d'argent. La revue « L'Armée Coloniale » lui dédie un long poème qui affirme : « Vous n'êtes point soldat mais vous en avez l'âme. La boîte aux pansements vous est une épée ».

## Bilan et causes de la rébellion

Le retentissement de la mutinerie de Yên Bay en métropole est grand. Dans la capitale, les étudiants indochinois manifestent devant l'Élysée pour soutenir leurs compatriotes condamnés ; quinze d'entre eux sont arrêtés et rapatriés immédiatement vers la péninsule. Selon leurs sensibilités politiques les organes de presse présentent diversement les événements. Ainsi, la revue russe de langue française « l'Orient et les Colonies » interprète les faits de manière tendancieuse alors que la « Dépêche Coloniale » et « le Matin » s'efforcent d'analyser sans parti pris les motifs de la sédition ; « l'Humanité » parle des « martyrs montés sur l'échafaud ».

L'écrivain Aragon dans un poème virulent rappelle « qu'on ne bâillonne pas un peuple » pendant qu'un chanteur invite les tirailleurs tonkinois « à prendre le pouvoir et à suivre le drapeau rouge ».

Au mois de juin 1930, alors qu'une insurrection paysanne fomentée par le Parti Communiste Indochinois (fondé le 3 février 1930 par Nguyễn Ai Quoc) ensanglante les campagnes du Nord Annam et de la Cochinchine, un débat relatif aux événements du Tonkin est organisé à la Chambre des Députés. Sans surprise, Monsieur Doriot, membre éminent du Parti Communiste Français, dénonce les méfaits du colonialisme. Il estime toutefois « qu'économiquement l'affaire d'Indochine est solide ». Son collègue Taittinger relate le drame de Yên Bay et affirme : « Il y aura des responsabilités à établir ». Ce souhait n'est pas suivi d'effets car, si Monsieur Massimi est remplacé par le Résident de Bottini, le Chef de Bataillon Le Tacon conserve son commandement (6) et en 1940 le 2/4<sup>e</sup> RTT est toujours cantonné à Yên Bay.

Le Gouverneur Général Pasquier, le Résident Supérieur Robin et le Général Aubert s'efforcent d'établir les raisons de la révolte des tirailleurs et les mesures à adopter afin que de telles mutineries ne se reproduisent pas. Tout d'abord, ces responsables constatent qu'il s'agit en l'occurrence de l'action d'un parti politique désireux de prendre le pouvoir en soulevant les garnisons militaires. La médiocre stratégie déployée par Nguyễn Thái Hoc est la cause de l'échec de l'opération. En ce qui concerne le bataillon objet de la mutinerie, les tirailleurs jouissent par rapport au reste de la population d'une situation matérielle enviable. Toutefois, le manque d'attention de leurs chefs, l'absence de rapports avec l'autorité civile, le défaut de surveillance des contacts entretenus avec les militants politiques, l'éloignement du pays natal, l'in-

existence de camps pour les hommes mariés ont progressivement altéré leur état d'esprit et leur fidélité.

Plus généralement, les facteurs néfastes à la discipline suivants sont distingués :  
- Propagande intense des mouvements révolutionnaires promettant aux militaires autochtones des grades et de l'argent. Cette action réveille en eux un sentiment nationaliste toujours latent et une attirance innée vers les sociétés secrètes. Des journaux tendancieux circulant dans les casernes ne font qu'attiser ces inclinations.

- Création en 1929 de garnisons entièrement composées d'unités de tirailleurs. Le Général Aubert instigateur de la mesure a été à l'époque vivement critiqué dans la presse de l'Union pour cette initiative.

- Manque de cadres européens parlant les langues locales (en 1930 ils ne sont que 17). Nomadisme des officiers et sous-officiers des Troupes Coloniales entre l'Afrique et l'Asie.

- Ostracisme de certains gradés français susceptible d'humilier leurs homologues indochinois. Ainsi, le 30 mai 1930, la revue « L'Armée Coloniale » publie un texte rédigé par des sous-officiers de Hanoï qui jugent « inadmissible que l'on puisse faire confiance à la troupe indigène ».

- Laxisme des administrateurs civils tolérant que lors des opérations de conscription les mandarins désignent pour le service militaire les plus mauvais villageois.

- Absence d'épuration des éléments douteux lors de la crise de 1929, le Ministre des Colonies ayant refusé le licenciement de gradés autochtones suspects. La Garde Indigène a procédé quant à elle « à cette purge nécessaire ».

- Mauvaise politique concernant les autorisations de rengagement. En 1927, faute de crédits, celles-ci n'ont pas été accordées et nombre de tirailleurs anciens n'ont pu servir jusqu'à l'âge de la retraite.

Toutefois, le Commandement fait remarquer que seulement 1/10<sup>e</sup> des effectifs de Yên Bay a manqué à son devoir ; il note également que sur les quarante et un militaires condamnés dix-sept avaient servi hors de la péninsule.

La Garde Indigène, qui en février 1930 a convoqué ses réservistes, a justifié la confiance mise en elle.

Sur douze mille tirailleurs cinq cents sont à surveiller. Les appels des journaux locaux qui comme « Le Courrier d'Haiphong » exigent l'envoi en Indochine d'unités maghrébines ou sénégalaises ne peuvent être pris en considération. « Une telle affectation est susceptible de froisser la population et tout particulièrement les Anciens Combattants de 1914-1918 ».

En fait, la question essentielle que se posent les responsables civils et militaires d'In-

dochine est celle du degré de confiance à accorder aux troupes autochtones. Dans un environnement international en complète mutation et une situation intérieure inquiétante, celles-ci forment les trois quarts des forces destinées à assurer la sécurité des six territoires.

Le Général Billotte, qui depuis le 6 septembre 1930 assure les fonctions de commandant supérieur, prend de nombreuses mesures destinées à rehausser le moral des unités de tirailleurs et à renforcer leur capacité d'intervention. Ainsi :

- Deux corps européens supplémentaires sont affectés au Nord et au Centre de l'Union et une première unité mixte, le Bataillon Autonome d'Annam, est mise sur pied. Cette formation est sur le champ engagée dans les opérations de répression de « la terreur rouge d'Annam ». Six cents tirailleurs tonkinois sont volontaires pour rejoindre ses rangs où ils servent avec des soldats métropolitains. Dans le même temps, le recrutement de militaires cambodgiens, montagnards et thôs est favorisé par rapport à celui des Annamites.

- Un projet de création d'un corps de gradés européens accomplissant toute leur carrière dans la péninsule après avoir appris une langue locale au centre de Toulouse est formulé.

- Le renforcement du Service de Renseignements Militaires travaillant en étroite coopération avec l'autorité civile et l'interdiction des journaux « Thanh Niên » et « Tân Tiên » sont envisagés.

- Le brassage des effectifs indochinois fait l'objet de dix mille mutations. Les tirailleurs suspects sont classés dans les catégories D (douteux) et PR (propagande révolutionnaire). Cinq cent quarante cinq sous-officiers et militaires du rang sont sanctionnés pour des défaillances dans le service constatées lors des événements de février 1930 et quatre cent dix huit d'entre eux sont mutés dans des compagnies de discipline.

Toutefois, le Général Billotte estime qu'il convient surtout de « lutter contre une propagande bolchevique très virulente. Il s'agit là de la plus importante action à mener, les autres menaces n'étant que du détail si celle-ci est réglée ». En transmettant son rapport, le Général Claudel, Directeur des Troupes Coloniales, affirme « qu'un mouvement social ne s'endigue pas, il brise tout sur son passage. L'Armée sait combattre l'ennemi armé qu'elle voit, avec qui elle peut se mesurer. Elle ne peut changer les mentalités ni apporter des améliorations sociales. La sécurité emprisonne les hommes, elle n'emprisonne pas la pensée ». Optimiste, le député de Paris Taittinger, président de la Commission de l'Algérie, des Colonies et des Pays de Protectorat déclare que : « L'Armée indigène ne sort pas amoindrie

de l'évènement si triste de Yên Bay. A côté de trahisons certaines et de flottements explicables, elle a montré qu'elle savait se conduire dignement au feu et rester loyale en sa grande majorité en dépit d'une propagande des plus actives ».

Les résultats des mesures prescrites par le Général Billotte ne se font pas attendre. Ainsi, lors des manœuvres organisées en Annam et au Tonkin du 20 au 28 janvier 1931, la tenue et l'allant des unités de tirailleurs sont remarquables. Parmi celles-ci se trouvent deux bataillons de réservistes tonkinois mis sur pied sans aucune difficulté. Peu après, la commémoration du premier anniversaire de la rébellion de Yên Bay donne lieu à de sanglantes manifestations à Saïgon alors qu'au Tonkin une seule tentative de soulèvement d'une formation fomentée par un tirailleur affilié au VNQDD échoue.

## Suites politiques de l'affaire de Yên Bay

A n'en pas douter, la mutinerie du 2/4<sup>e</sup> RTT suivie de révoltes populaires en Cochinchine et au Nord Annam, qualifiées par Vô Nguyễn Giap de « début d'une tempête révolutionnaire de masse », constitue un signal adressé à la puissance colonisatrice. Aussi le gouvernement français dépêche-t-il en septembre 1931 son ministre des colonies, Paul Reynaud, dans la péninsule avec un viatique de sept cent mille piastres pour ses frais de déplacement. Du 15 octobre au mois de décembre, il accomplit le périple traditionnel des dignitaires métropolitains venus visiter l'Union. Il applaudit les danseuses khmères, se rend à la cour impériale de Hué, inspecte Lang Son puis par avion « avec un parachute sur le dos » rejoint Vientiane. A son retour à Saïgon, il dit son émerveillement de l'œuvre républicaine accomplie en Indochine et précise « qu'aucun peuple n'aurait mieux fait ». Toutefois, il s'indigne de la présence de moustiques dans la capitale cochinchinoise et confirme incidemment qu'un grand effort est nécessaire pour neutraliser la propagande marxiste.

Un de ses collaborateurs, plus perspicace, note :

- l'incapacité administrative et les exactions des mandarins locaux,

- le relâchement des contacts des administrateurs civils avec la population autochtone,

- le mode d'existence fastueux des fonctionnaires français, parmi lesquels « la vocation coloniale et le sens du bien public sont rares »,

- la nécessité urgente de remplacer le per-

sonnel administratif européen par des éléments indochinois.

Avant de rejoindre la France par voie aérienne « voyage effectué en plein air, combinaison fourrée, passe-montagne et foulard sur la bouche », le ministre parle à Radio Saïgon en promettant des réformes surtout économiques. Auparavant, il a mis en garde les nationalistes en les prévenant que « la France sortie victorieuse de la plus grande des guerres n'allait pas reculer devant quelques milliers d'émeutiers ». Plus tard, dans ses mémoires il précise que « dans son cœur et son esprit il a le souvenir d'avoir constaté des insuffisances graves ». Obligé en février 1932 d'abandonner son portefeuille ministériel par suite du renversement du gouvernement Laval, il n'a pas le temps de pallier les carences remarquées lors de son périple. D'ailleurs avant son départ, son adversaire politique, Charles Dau-det, a prévenu les lecteurs de « L'Action Française » que « Reynaud n'avait rien à faire en Indochine mais qu'il tenait à se rendre compte par lui-même de l'inutilité de sa présence là bas ».

Jusqu'en 1939, des autorités métropolitaines se succèdent dans l'Union sans qu'aucune réforme concrète ne soit entreprise à la suite de leur visite. Un Indochinois les décrit comme des voyageurs officiels

n'ayant vu dans leur mission « qu'une agréable et peu coûteuse promenade ». Seul, le Sénateur Justin Godard envoyé dans la péninsule par le gouvernement Blum de janvier à mars 1937 semble avoir pris une exacte mesure de la situation

°  
°

A la fin de l'année 1930, un officier de l'état-major de Hanoï écrit : « Après Yên Bay rien ne sera plus comme avant dans les garnisons tonkinoises. Le fantasme de l'Européen sur l'Annamite cruel et perfide s'est réveillé ». Cette courageuse et réaliste évaluation d'une situation critique va être suivie jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale d'une série de dispositions propres à renforcer la confiance à accorder aux troupes autochtones, tout en veillant à la considération et à l'équité du traitement à leur réserver. Cette sollicitude explique sans doute la fidélité manifestée par nombre d'entre elles lors des événements tragiques de 1940 à 1945. En revanche, la timidité des réformes administratives menées à terme, le manque de perspectives politiques clairement formulées lors de la fin des hostilités avec le Japon sont en partie à l'origine des réticences exprimées par les

peuples indochinois, surtout celui du Viêt Nam endoctriné par le Viêt Minh et animé d'un nationalisme intransigeant, pour continuer à vivre avec les Français dans les mêmes conditions qu'avant le conflit.

Ainsi se vérifie l'affirmation du Général Pennequin en 1913 : « Si les Français ont conquis l'Indochine et l'ont pacifiée, ils n'ont pas su gagner les âmes. C'est pourquoi ils campent dans un pays où il y a encore des vainqueurs et des vaincus ».

**Colonel Maurice Rives**

(1) Nommé à tort par la presse métropolitaine Mas-sigli.

(2) Jeu de cartes vietnamien.

(3) Selon certains témoignages, avant la sonnerie ordonnée par le chef de la garnison, des clairons acquis au VNQDD auraient fait retentir ce refrain afin d'attirer les sous-officiers européens responsables vers les magasins d'armes pour les tuer et récupérer leurs clefs.

(4) Tous deux instituteurs.

(5) Quinze forçats annamites graciés reviendront de Guyane au Tonkin en 1936. Les derniers rentreront au Viêt Nam en 1963.

(6) En mai-juin 1940, sur la Somme, le Lieutenant-Colonel Le Tacon placé à la tête du 22<sup>e</sup> RIC aura une conduite héroïque. Il sera fait Commandeur de la Légion d'Honneur et sera cité à l'ordre de l'armée.

### Bibliographie

- Bonmat, « La Nuit Rouge de Yên Bay », Lê Van Tan, Hanoï (1931).
- Henri Eckert, « Les Militaires Indochinois au service de la France », Thèse de doctorat Paris IV, (1998).
- Gouvernement Général de l'Indochine, « Le Viêt Nam Quốc Dân Dong », VNQDD (1933).
- Huynh Kim Khan, « Vietnamsese Communism » (1982).
- Patrice Morlat, « La Répression Coloniale au Viêt Nam 1908-1940 », L'Harmattan (1990).
- Claude Paillat, « Dossiers Secrets de la France Contemporaine », Tome 3 Paris (1981).
- Presse indochinoise et métropolitaine (1930-1931).
- Rettig Tobias, « Contested Loyalties: Vietnamese Soldiers in the service of France 1927-1939 ». Thèse de doctorat Londres (2004).
- Service Historique de l'Armée de Terre, Fonds 5N.
- Pierre Taittinger, « Le rêve rouge » (1930).
- Szecsko Tibor, « La Légion Etrangère en Indochine », Cats (1989).



**HABILLE VOTRE MAISON  
DE TOUT SON LINGE**  
**☎ 04 66 80 30 44**  
**16, rue Antonin Paris - 30250 SOMMIERES**

## Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

**Restaurant gastronomique thaï**  
**« Voyage au Siam »**

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours  
sauf samedi midi et dimanche toute la journée.

# NOUVELLES D'INDOCHINE



CAMBODGE

Les élections législatives du 27 juillet confirment la stabilité du parti au pouvoir (PPC : 90 sièges sur 123) et l'élimination des partis royalistes (2 sièges). Le 24 septembre, le roi Sihanouk ouvre la quatrième législature ; les députés de l'opposition, pris dans les embouteillages (!), n'ont pas eu le temps de revêtir l'habit khmer traditionnel.

Le gouvernement comprend un premier ministre, neuf vice-premiers ministres, seize ministres d'État, trente-quatre ministres, cent quatre vingt dix huit secrétaires d'État, deux cent cinq sous-secrétaires d'État ; total :

quatre cent soixante trois dignitaires.

Le recensement de la population effectué en mars déclare 13 388 910 habitants.

La Banque Mondiale estime que 42 % des Cambodgiens vivent en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1,25 dollar par jour.

Les avortements clandestins provoquent un tiers de la mortalité maternelle, elle-même égale à 472 morts pour 100 000 naissances en 2005.

Les États-Unis et l'Europe ayant supprimé leurs restrictions à l'entrée des produits de confection textile sur leur territoire, le Cambodge redoute que la Chine rapatrie ses entreprises délocalisées (200 des 326 usines de confection textile au Cambodge sont tenues par des Chinois), bien que la main d'œuvre khmère soit peu chère (80 dollars par mois).

A l'examen du baccalauréat, où 70 % des candidats sont reçus, les solutions seraient vendues dans la salle même pour 5 à 10 dollars.

Dons accordés au Cambodge : le 25 mai, 1 million de dollars par la France pour le Tribunal ; le 13 août, 50,5 millions de dollars par l'Allemagne pour la santé et les travaux publics ; les 25 août et 15 septembre, 60,3 mil-

lions de dollars par les États-Unis pour la santé, l'éducation et l'économie.

Les 2 et 3 août, Cambodge et Koweït signent un accord multiple : ambassades, ligne aérienne directe, exportation de fruits, mosquée de Phnom Penh, protection des Cambodgiens musulmans.

La compagnie aérienne Siem Reap Airways est interdite d'accès aux pays de l'Union Européenne (14 novembre). Elle limitait d'ailleurs ses vols au Cambodge et au Laos.

L'ONG Global Witness met en garde les pays donateurs contre la corruption généralisée au Cambodge (25 novembre). Le Vice-Premier Ministre Sok An affirme que son pays ne veut pas être un simple spectateur de l'exploitation de son industrie pétrolière. L'Ambassadeur de France, Jean-François Desmazières, déclare qu'il faut respecter l'indépendance du Cambodge (27 novembre).

Le 9 juillet, l'UNESCO inscrit le temple khmer de Préah Vihear au patrimoine mondial de l'humanité et lui attribue quatre millions de dollars. Cette décision entraîne en Thaïlande un mouvement populaire de protestation, orchestré par le parti d'opposition au gouvernement qui reproche à celui-ci d'avoir approuvé l'UNESCO. Le 10 juillet, le ministre thaïlandais des Affaires étrangères démissionne.

Le 12 juillet, l'armée thaïlandaise prend position face au temple : 60 soldats, puis 200 puis 450 avec des chars et des canons. L'armée cambodgienne les encercle : 380 soldats puis 1 000 avec des chars et des canons également. Un militaire thaï saute sur une mine.

Le 18 juillet, le Cambodge porte plainte à l'ONU. La France le soutient au Conseil de Sécurité. Le 28 juillet, la Thaïlande commence à retirer ses troupes, mais occupe deux autres petits temples khmers sur la frontière :

Ta Moan Thom et Ta Moan Tauch, 150 km plus à l'ouest, qu'elle désire annexer et faire inscrire à son tour au patrimoine mondial. Deux soldats cambodgiens sont tués.

La situation reste confuse.



VIÊTNAM

Depuis plusieurs années l'Église Catholique réclame au gouvernement communiste la restitution de terrains et de bâtiments confisqués en 1955 au Nord et en 1975 au Sud. En 2008 elle vient de hausser le ton, déclenchant des opérations policières en réponse à ses processions pacifiques.

Apprenant que l'ancienne délégation apostolique (nonciature), à deux cents mètres de la cathédrale de Hanoï, allait être transformée en boîte de nuit et en supermarché, des milliers de fidèles ont occupé les lieux nuit et jour depuis décembre 2007.

Le 19 septembre la police les a chassés, a détruit le mur de clôture et plusieurs constructions, descellant les statues. Le quartier a été bouclé ; la foule est restée en prière le long des barbelés, atteignant dix mille personnes le 21 septembre. Finalement la propriété a été transformée en jardin public.

Un coup de force semblable s'est déroulé dans le quartier de Thai Ha, à Hanoï également. Depuis le début de l'année les pa-

roissiens priaient autour d'un terrain ecclésiastique occupé par une entreprise commerciale. Le 15 août ils y ont apporté en procession une grande croix et une statue de la Vierge. Le 28 août des arrestations ont été effectuées et la foule dispersée brutalement.

Le 31 août les jeunes communistes ont répandu des gaz irritants sur 3 000 catholiques en prière, le 21 septembre elles les ont agressés sous le regard bienveillant de la police. Le 25 septembre policiers, associations communistes (jeunes, femmes, anciens combattants) et bulldozers ont reproduit l'attaque du 19 septembre contre la délégation apostolique. Un jardin public a été planté.

Huit fidèles de Thai Ha sont inculpés pour troubles à l'ordre public. Le Comité Populaire de Hanoï réclame la destitution de l'archevêque.

L'association caritative catholique « Caritas Vietnam », dis-

soutue par le gouvernement en 1976, a été autorisée à renaître le 2 juillet, à condition de ne pas s'affilier à un réseau international.

Le Premier Ministre Nguyễn Tân Dung a été reçu le 22 octobre par le Chef de l'État chinois Hu Jintao et son Premier Ministre Wen Jiabao. Ils se sont félicités de l'achèvement du bornage de la frontière sino-vietnamienne (1 130 km) définie par le traité du 30 décembre 1999, qui a modifié au détriment du Vietnam les conventions franco-chinoises du 26 juin 1887 et du 20 juin 1895.

La première compagnie aérienne privée du Vietnam va commencer ses vols sur Boeing 737-800 entre Saïgon et Hanoï, Saïgon et Danang. Elle se nomme Indochina Airlines !

Le prix du riz baisse au Vietnam comme dans le monde. Il est question de détruire 700 tonnes de lait contaminé à la mélanine.



LAOS

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Bouasaykham Vongdala, est mort le 24 juillet, vraisemblablement assassiné ; querelle interne au parti communiste.

L'ancien chef de l'État, Nouhak Phoumsouvanh, est mort le 10 septembre.

Le projet d'installation de

50 000 familles chinoises près de Vientiane pour construire une ville nouvelle et un stade olympique se heurte à la vive opposition de la population locale. La Chine hésite à donner suite ; le Vietnam pourrait présenter sa candidature.

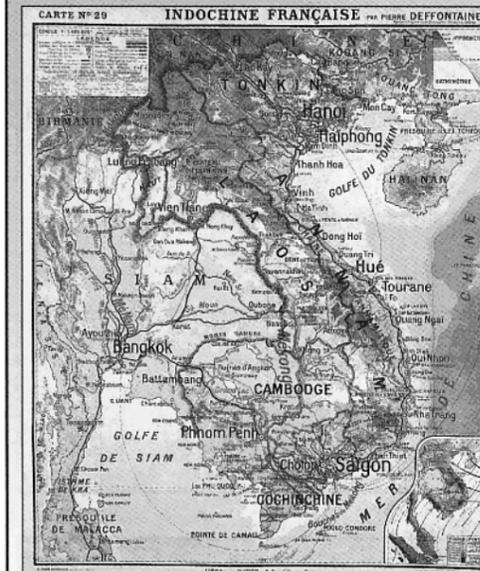
Le chômage incite les jeunes Laotiens à chercher fortune en Thaïlande. Les autorités de la province de Oubon déclarent en refouler un millier chaque mois vers Paksé.

Le ministre des Affaires étrangères, Thongloun Sisoulith, en voyage à Washington, se félicite des bonnes relations entre le Laos et les États-Unis (8 octobre).

D'autres bonnes relations semblent exister entre le gouvernement communiste et la pagode de Saint-Leu-La-Forêt, dont le Vénérable Vinaythorn a été photographié prêchant sous la bannière « Faucille et Marteau ».

Tiao Phouangsavath

## Cartes en vente au siège

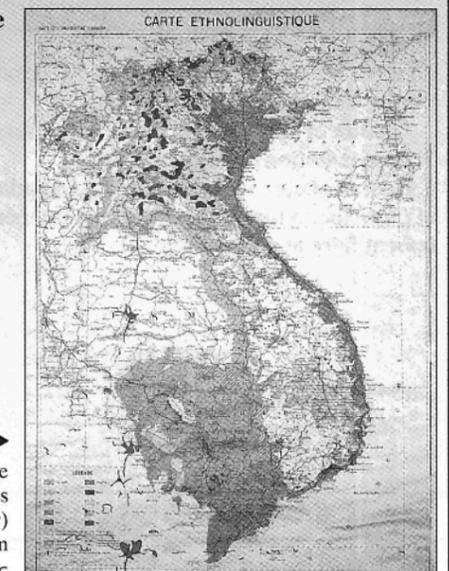


◀ Carte physique et politique (Editions Hatier 1952) Format 600 x 720 mm Prix : 20 €

■ Plan de Saïgon-Cholon avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm) Prix : 5 €

■ Plan de Hanoï Prix : 5 €

▶ Carte ethnolinguistique (dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949) Format 800 x 570 mm Prix : 15 €



Libraire  
**MICHÈLE DHENNEQUIN** Amie de l'ANAI

LIVRES  
et DOCUMENTS ANCIENS  
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS  
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

**BULLETIN PROVISOIRE D'ADHÉSION 2009**

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 26 euros, (cotisation : 25 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

## JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ANAI EN 2009

au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

### Mardi 17 mars à 14 h 30

Congrès des présidents de section. Débats.  
Présentation de la situation financière et de l'augmentation triennale de la cotisation.  
Colloque avec la direction de l'ONAC.

### Mercredi 18 mars à 9 h 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2008, augmentation de la cotisation. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : Colonel René BLAISE, Monsieur Michel CHANU, Monsieur Claude-Pierre FRANÇOIS, Médecin-Colonel Pierre NGUYÈN,

Monsieur André SCHNEIDER-MAUNOURY. Les éventuels nouveaux candidats sont invités à se faire connaître au siège national par une lettre de motivation avant le 18 février 2009.

Conférence de Monsieur Jean-Pierre BERNIER sur le GM100 en 1953-1954.

### Mercredi 18 mars à 12 h 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (50 €) auprès des présidents de section ou directement au siège avant le 18 février.

## POUVOIRS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour l'assemblée générale du mercredi 18 mars 2009, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de leur section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé directement au siège national. Les adhérents isolés expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

### POUVOIR

Je soussigné \_\_\_\_\_

membre de l'A.N.A.I. n° \_\_\_\_\_ de la section \_\_\_\_\_

donne pouvoir à \_\_\_\_\_

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 18 mars 2009 avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2008,
  2. Augmentation de la cotisation,
  3. Renouvellement de mandat de cinq administrateurs,
- et participer à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

## BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNÉE DU 18 MARS 2009

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Participera  à l'assemblée  
 au déjeuner

accompagné de \_\_\_\_\_ personnes

et vous envoie la somme de : \_\_\_\_\_ x 50 € = \_\_\_\_\_ €.

## BIBLIOGRAPHIE

**Jean DESPIERRES – L'Indochine d'antan – HC Éditions, 2008.**

Magnifique album de 160 pages 24 x 32,5 cm sur papier glacé, qui présente et commente plus de cinq cents cartes postales du début du siècle pour un prix réduit (28,50 euros).

Jean Despierres, qui a vécu quarante ans en Indochine, a réalisé en 1996 une exposition de ces cartes postales à Nice et dans la vallée du Rhône.

**Claude GILLES – Prêtre dans son siècle - Éditions de l'Harmattan, 2008**

L'abbé Claude Gilles, né en 1923, est un personnage étonnant. L'histoire de sa vie, objet de ce livre, est d'une variété surprenante. Voici un prêtre du diocèse de Besançon plongé en milieu indochinois: la guerre en Cochinchine et au Tonkin comme infirmier (1945-1946), les réfugiés d'Indochine

en Thaïlande (1975-1991) et en Franche Comté (depuis 1977). Son évêque l'encourage. « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » dit l'Évangile.

**André BOISSINOT – Armé pour la vie – Indo-Éditions, 2008.**

Le Colonel Boissinot raconte l'histoire de sa vie, de la Résistance à l'Indochine en passant par la Corée.

Le lecteur suit les débuts du Régiment de Corée en Indochine: entraînement en forêt d'An Son non loin de Saïgon, puis opérations sur les plateaux montagnards. Prise du poste de Dak Doa par le Viêt Minh le 17 février 1954, captivité.

Idée juste: Diên Biên Phu n'a pas été la seule catastrophe. La série noire a continué, notamment sur les plateaux montagnards.

Idée discutable: on aurait du mettre fin à la guerre plus tôt (page 58).

## AVIS DE RECHERCHE

Mme Anne-Marie LAFOURCADE, remercie les personnes qui lui ont parlé de son père, le Capitaine Charles-Félix VIGNAU, du 30<sup>e</sup> Bataillon de Marche de Tirailleurs Sénégalais, tué le 27 février 1954 à Dong Triêu. Espérant de nouveaux messages, elle communique sa nouvelle adresse: 7 place d'Espagne, 64000 Pau.

Mme Christiane CARON, 46 rue des Oiseaux, 27160 Breteuil-sur-Hon, recherche l'ancien Gendarme LAFARIE, ami de son mari, le Gendarme Robert Caron (décédé), en Indochine en 1952-1954.

M. René LE MOUËL, 20 hameau « Le Haut Plaçage », 38460 Sassenage, recherche toute personne qui aurait connu Albert LE MOUËL, du 8<sup>e</sup> BPC, tué sur le point d'appui Eliane 10 à Diên Biên Phu le 19 avril 1954, après deux séjours en Indochine (1950-1952 et 1953-1954).

Le Colonel Antoine OLPHE-GAILLARD, BSMAT, rue de l' Arsenal Gravanche, 63000 Clermont-Ferrand, recherche toute personne qui aurait connu son beau-frère, le Lieutenant d'Infanterie de SOLERE à Diên Biên Phu ou en captivité.

M. Claude PIERRÉ, 6 allée du Levant, domaine de Bellevue, 83500 La Seyne-sur-Mer, recherche toute personne qui aurait connu Raymond COURTOIS au poste de Suoi Ba Va (Thu Dau Mot) en 1952-1953.

M. PHAM VAN TOAN, 39 allée du Pré Lambesc, 91190 Gif-sur-Yvette, recherche M. Michel GRIGNON, ancien directeur de l'usine électrique de Nha Trang.

M. André TOUZEAU, 6 rue du Four, 17700 Surgères, voudrait acquérir le livre de Valérie de la Renaudie: « Sur les routes du ciel, les convoyeuses de l'air ».

## Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relatives aux associations d'intérêt général ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2008 est de 25 €.

# LUANG PRABANG

## La cité aux reflets d'or

Classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, la cité de Luang Prabang fut naguère la capitale du royaume du Laos. Si les anciennes maisons d'époque font la gloire de la ville, les somptueux monuments religieux qui parsèment Luang Prabang apportent une touche sacrée à l'atmosphère du lieu.

Luang Prabang est un conservatoire à ciel ouvert de monuments bouddhistes aux styles variés, aux influences laotiennes, thaïes et birmanes. Au bord du fleuve Mékong, la cité forme une presqu'île de 250 mètres de large sur environ un kilomètre de long. Au milieu de ce promontoire, le Phousi, une colline de 60 mètres de haut, offre en grandeur nature l'image de la montagne cosmique émergeant des eaux.

C'est en 1353 que le royaume du Laos (Lan Xang) fut réellement fondé sous les auspices de Fa Ngum, faisant de Luang Prabang la capitale du pays jusqu'en 1545.

### Des richesses architecturales multiséculaires

Au bord du Mékong, l'ancien palais royal, rebâti en dur dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, abrite le palladium du royaume – le Phra Bang (le nom de la ville doit son origine à cette statue), une statue sacrée de Bouddha en bronze doré, offerte par l'empire khmer à Fa Ngum, souverain du royaume de Lan Xang.

A proximité immédiate du palais royal, le Wat May constitue la résidence officielle du plus haut dignitaire de l'Église bouddhique du Laos. Ce temple fut inauguré en 1788. Sur la façade, un bas-relief en stuc doré évoque la légende de Phravet, l'une des réincarnations de Bouddha. A l'occasion du nouvel an, le Wat May est le théâtre de rituels religieux.

De l'autre côté du Palais Royal, le temple de Wat Choum Khong, daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se caractérise par ses portes sculptées et la présence de deux statues de Bodhisattva chinois, témoignages des relations privilégiées qu'entretenait la cité avec l'Empire du Milieu.

Le Wat Aham se trouve à l'ouest du sommet du Phousi. L'entrée du temple est décorée de feuilles d'or ciselées, illustrant la vie de tous les jours dans le royaume khmer. L'intérieur abrite le Ho Phi Khon, autel des génies protecteurs de la défunte royauté laotienne ainsi que des masques rituels des Pou Nheu Nha Nheu, les ancêtres légendaires du peuple lao.

Bâtie en 1512 et bien qu'incendiée à la fin du dix-neuvième siècle, la pagode de Wat Wisunalat est l'un des temples les plus spectaculaires de Luang Prabang. Son architecture intègre un toit relativement bas associé à un

portique frontal richement décoré. A l'intérieur du sanctuaire, la lumière du jour pénètre légèrement, illuminant les statues sacrées qui font de ce lieu un musée d'art religieux renommé. Il comporte, entre autres, une collection de Bouddhas « appelant la pluie ». Quant à son reliquaire, un stupa aux formes étonnantes, il rappelle le mythe de la fondation de la société lao représentant l'humanité sortant d'une cucurbitacée matricielle.

### Légendes et croyances

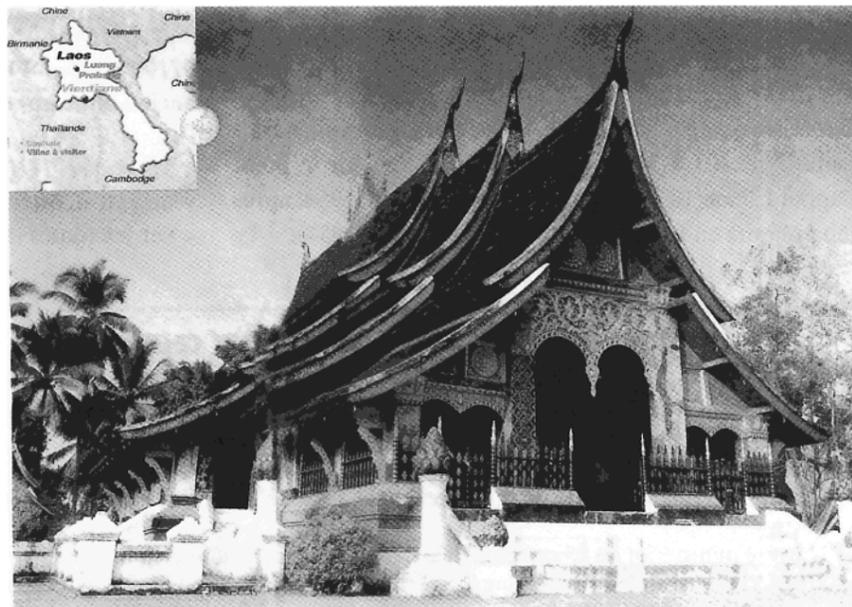
A l'extrémité de la ville amont, à l'embouchure de la rivière Nam Khan, le Wat Pak Khan fut construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'ouvre par de belles portes qui traduisent une influence chinoise. De la tribune de ce monastère, le roi assistait aux régates rituelles. L'autel des génies majeurs du territoire se trouvait à cette embouchure.

La pagode de Wat Xieng Thong est l'un des plus vieux temples bouddhistes du Laos. Construit en 1560 par le roi Seththathirat, souverain du royaume du Laos de 1548 à 1571, le sanctuaire « dynastique » se situe précisément à la jonction du fleuve Mékong et de la rivière Nam Khan. Nombre de légendes entourent ce site sacré ; parmi celles-ci, une croyance locale selon laquelle les deux cours

d'eau s'écouleraient ensemble afin de représenter l'union de deux nâgas (esprits-gardiens sous les traits de serpents d'eau). Selon d'autres croyances, ce lieu sacré serait le site où deux ermites auraient placé les pierres marquant l'emplacement futur de Luang Prabang. Enfin, une autre légende évoque l'histoire de Chanthapanit, un marchand de noix de bétel qui trouva un palais sur le site et s'y établit en tant que premier roi de Luang Prabang.

Jusqu'à la prise de pouvoir des communistes en 1975, les rois du Laos se faisaient couronner dans la pagode au cours d'une cérémonie haute en couleur. Dans les années 1960, le temple fut complètement restauré en utilisant des matériaux nouveaux avec l'assistance technique de menuisiers et d'ouvriers spécialisés reconnus dans tout le Royaume. Toute la surface du temple, à l'extérieur comme à l'intérieur, est décorée de nombreuses peintures et de dessins sur verre illustrant des passages du Ramayana. Le Wat Xieng Thong abrite nombre d'instruments rituels ayant appartenu à la royauté.

Une partie de la ville basse recèle les premiers monastères bouddhistes de Luang Prabang, dont le Wat Phraphouttabat Tha Phralak (monastère de l'empreinte du Pied du Bouddha) clôt la ville vers le sud.



La pagode de Wat Xieng Thong est l'un des plus vieux temples bouddhistes du Laos



Lorsqu'en octobre 1893 la France se fut assurée la possession des pays de la rive gauche du Mékong et des districts de la rive droite faisant partie des royaumes de Louang Prabang et de Bassac, des projets ne tardèrent pas à voir le jour pour la mise en valeur de ces régions.

Grâce aux voyages d'exploration et d'études de Mouhot et plus tard des missions Doudart de Lagrée (1868) et Pavie (1887-1895), les pays laotiens placés sous notre protectorat étaient assez connus.

On les savait peu peuplés, les Laotiens occupant surtout les vallées et des tribus, les uns d'origine thaï, les autres d'origine chinoise, occupant les montagnes du Nord tandis que des peuplades plus ou moins sauvages, d'origine malaise, habitaient les plateaux que se partagent au Sud le Laos, l'Annam et le Cambodge.

On savait les Laotiens doux et indolents, mais que cependant le pays n'était pas sans ressources; qu'il possédait des vallées et quelques plaines fertiles, de belles forêts et des richesses minières intéressantes.

Mais le Laos, isolé entre les immenses plaines du Laos siamois à l'Ouest, la chaîne Annamitique quasi infranchissable à l'Est et la série des rapides et des cataractes du Mékong au Sud, ne pouvait sortir ses produits ni recevoir sans d'énormes frais les marchandises d'échange. On se préoccupa, en même temps que s'organisait l'administration du pays, de trouver un moyen pra-

Henri Cucherousset  
– Le chemin de fer de Tan Ap à Thakhek  
et le déblocage du Laos –  
L'éveil économique, Hanoï 1924

# Historique du déblocage du Laos

tique de le déblocage.

Naturellement c'est par le fleuve qu'on fit les premières tentatives. L'exploration de Doudart de Lagrée en 1867 n'avait pas eu d'autre but que de chercher par cette voie un exutoire pour le Yunnan et le Setchouen; mais on s'était vite aperçu qu'il fallait abandonner cet espoir et qu'il était préférable de chercher à déblocage le Yunnan par le Fleuve Rouge.

C'est ce que réalisa le commerçant Jean Dupuis, dont les démêlés avec les autorités annamites furent une des causes de notre intervention au Tonkin. La voie ferrée par les vallées du Fleuve Rouge et du Nam Ti devait d'ailleurs, quelques années plus tard, 1906 (Laokay) et 1910 (Yunnanfou), remplacer la voie fluviale.

Dès 1885 le Capitaine de Vaisseau Réveillère était parvenu à franchir sur un torpilleur les rapides de Préapatang; en septembre 1889 le Capitaine de Vaisseau Heurtel amenait le vapeur des Messageries fluviales, le Cantonais, de 40 mètres de long et 1,90 de tirant d'eau, au pied des chutes de Khône; l'année suivante cette compagnie poussait jusque là sa ligne régulière de navigation. Le « Bassac », qui fait encore ce service, fut construit dans ce but, en 1891.

Devant l'impossibilité de monter les rapides de Khône une voie ferrée de transbordement fut construite à travers l'île de Khône avec équipement spécial pour transbordement des chaloupes et le 31 octobre 1893 les deux canonnières Massie et Ham-luong flottaient en amont. Le Massie réussit à la saison des hautes eaux 1894 à franchir les rapides de Kemmarat et parvint à Vientiane.

L'année suivante le lieutenant Simon atteignait avec le Lagrandière Luang Prabang le 1<sup>er</sup> septembre 1895 et, le 25 octobre, Tang Ho, à 2450 km de la mer et 470 mètres

d'altitude.

L'impossibilité d'aller plus loin avec les chaloupes fut reconnue.

Le résultat de la mission fut la création par la Compagnie des Messageries fluviales d'un service régulier utilisant, suivant la navigabilité du fleuve et les saisons, tantôt les chaloupes et tantôt les pirogues. Ce service fonctionne depuis 1895.

Mais ces voyages étaient alors de véritables tours de force. On commença donc aussitôt les balisages et décrochements nécessaires pour rendre la navigation moins aléatoire. Le plus gros effort est dû au Résident Supérieur Mahé de 1903 à 1906. Depuis le chenal a été aussi amélioré qu'il puisse l'être et des dépenses considérables ont été faites principalement aux abords de l'île de Khône, sans toutefois permettre mieux qu'une navigation difficile et de faible rendement.

Cependant les travaux entrepris récemment et dont on escompte l'achèvement pour 1928 augmenteront considérablement la durée de la navigation de bout en bout, actuellement limitée à trois mois pour les grosses chaloupes, entre Kratié (Cambodge) et les chutes de Khône. Il suffira alors d'améliorer les moyens de transbordement dans l'île de Khône.

Ce sera le déblocage assuré pour la province de Bassac. Cette province, très fertile et assez bien cultivée, susceptible d'exporter des quantités intéressantes de riz, est traversée, de l'embouchure de la Sé Moun à l'île de Khône, par un bief en tout temps navigable du Mékong.

Mais, plus au nord, la longue série des rapides de Kemmarat interdit tout espoir d'une navigation à rendement commercial.

A partir de Heuên Hin, au-delà des Kemmarat, un bief de près de 570 kilomètres, s'étendant jusqu'en amont de Vientiane, est maintenant navigable en toute saison; mais en amont de Vientiane nous en sommes encore à la navigation, difficile et de faible rendement, par pirogues à la montée et radeaux à la descente.

Un service intermédiaire par chaloupe sur les 200 kilomètres du bief de Paklay

avait pendant quelques temps activé cette navigation : il a été abandonné, de même qu'un service à vapeur éphémère entre Luang Prabang et Ban Houei Sai.

## Routes

Dès 1893 une route fut commencée entre Dongha, sur la route mandarine, dans la province de Quang Tri (Annam), et Savannakhet, sur le Mékong, par le col d'Ailao (altitude 418 mètres). Cette route, très imparfaite, ne pouvait guère être considérée que comme un chemin muletier.

En 1903-1904 le Résident Supérieur Mahé la fit refaire sur le versant laotien. En même temps la province de Quang Tri s'occupait de rendre la route carrossable sur le versant annamite, entre Mailan, point où commence la navigation par pirogues sur la rivière de Quang Tri, et le poste de Lao Bao, au-delà du col d'Ailao.

## Premières études de chemins de fer

Sur la carte provisoire d'Indochine publiée en 1900 on voit déjà un projet de chemin de fer de Dongha, future gare du chemin de fer de la côte d'Annam, à Savannakhet. C'est que de bonne heure on s'était rendu compte de l'obstacle qu'opposait à une navigation régulière le cours torrentueux du Mékong entre Savannakhet et Kratié. Cette ligne avait été classée parmi les projets de troisième urgence lors de l'établissement du programme de 1899.

Le Gouverneur Général Beau, moins partisan que son prédécesseur, M. Doumer, de relier le Tonkin à la Chine par des voies ferrées, se préoccupa par contre du déblocage du Laos. De là diverses missions pour étudier des chemins de fer et améliorer le Mékong.

Un des projets les plus intéressants est dû au Lieutenant Raymond Barthélemy, actuellement administrateur de la province de Tranninh au Laos, qui étudia de 1904 à 1907 une voie ferrée reliant le grand bief navigable du moyen Mékong au bief inférieur. La ligne partait de Kompong Cham, au sud des premiers rapides du Mékong, point abordable en toute saison aux grandes chaloupes du fleuve inférieur, remontait la rive droite par Melouprey traversait la Sé Moun à Oubone et rejoignait le Mékong à Heuên Hin, point où commence, au nord des rapides de Kemmarat, le bief navigable du moyen Mékong, le Stanley Pool indochinois, selon l'excellente comparaison de M. Barthélemy.

On évitait la rive gauche avec ses rivières

considérables et ses régions montagneuses et l'on desservait une région très riche où nos arrangements avec le Siam nous permettaient de construire un chemin de fer.

La province d'Oubone, que desservent deux rivières navigables aux hautes eaux, la Sé Moun et le Nam Si, compte en effet 970 000 habitants tandis qu'il y en a 818 000 dans la province d'Oudorn et 690 000 dans celle de Roi Ech, toutes trois comprises dans la boucle formée par le grand bief navigable du Mékong, pour ne pas parler de la province de Korat, 590 000 habitants dont la plus grande partie est desservie par la Sé Moun. Ce projet faisait donc rentrer dans le domaine du port de Saïgon non seulement le Laos français mais une partie, beaucoup plus fertile et plus peuplée, du Laos siamois.

Vers la même époque (1904) le Capitaine Billiès fut chargé de chercher un tracé de voie ferrée, du Mékong à la côte d'Annam, autre que celui de Dongha à Savannakhet, car la nature du sol au col d'Ailao offrait de grandes difficultés, ainsi que la région accidentée entre ce col et Tchépone.

Le Capitaine Billiès, remontant la vallée du Khé Cha Lo, affluent d'un fleuve qui s'appelle le Sông Giang lorsqu'il arrive à la mer à Quang Khê, au nord de Donghoi, fut frappé par les facilités qu'offrait à un passage d'Annam au Laos le col de Mu Gia (en français col de la Vieille, altitude 410 mètres) et fit l'étude d'une ligne qui mettrait la haute vallée du Ngan Sau affluent du Sông Ca, à 190 kilomètres au plus de Thakhek, sur le grand bief navigable du moyen Mékong.

## Abandon provisoire

Le déblocage du Laos paraissait en bonne voie lorsqu'en France le Parlement se rendant compte de l'impossibilité de développer toute l'Indochine à la fois, décida d'aller au plus pressé.

M. Gervais, rapporteur à la Chambre du budget de 1907, écrivait à ce sujet : « Plus tard, dans un avenir éloigné, quand on aura mis en valeur l'Annam, le Tonkin et la Cochinchine, où tant de parties sont encore incultes ou ne produisent pas ce qu'elles sont capables de donner, faute de population et d'outillage, l'on pourra utilement songer au Laos. Pour le moment il suffit de l'occuper et de le garder ».

On avait en effet éprouvé quelques désillusions au Laos. Le Colonel Tournier, Résident Supérieur, avait rêvé de constituer un bloc laotien français, opposé au bloc siamois, et s'était flatté de voir les habitants de la rive siamoise passer en masse sur la rive gauche une fois celle-ci organisée par

nous. Quelques familles abandonnèrent bien le Laos siamois pour se réfugier au Laos français ; mais ces gains furent compensés par le passage au Siam de nombreux indigènes fuyant le portage et la corvée.

C'est qu'en réalité le vrai Laos est le Laos Siamois, plus fertile et plus peuplé, surtout plus exclusivement peuplé de Laotiens, tandis que les hauts plateaux du Laos français sont habités par des peuplades étrangères et parfois hostiles aux Laotiens : Kha, Moï, Méo, etc.

Le rêve caressé par le Colonel Tournier s'était évanoui en même temps que l'on commençait à se rendre compte des difficultés du déblocage du Laos.

En 1907 une inondation détruisit sur plusieurs points et d'assez grandes distances la route de Dongha à Savannakhet. Elle fut abandonnée sous prétexte que sa réfection nécessiterait de nombreux ouvrages d'art ; plus tard on verrait s'il n'y a pas lieu de chercher un tracé plus au nord. En attendant il s'agissait de développer d'abord le Tonkin et l'Annam.

## Le déblocage du Laos siamois par Bangkok

Pendant plusieurs années nous ne fîmes pas grand'chose au Laos, qui continua à se tourner vers le Siam.

Les Siamois, dont la suzeraineté s'étendait sur les provinces laotiennes les plus riches et les plus peuplées, avaient bien compris que ces territoires leur échapperaient s'ils n'y rendaient pas leur domination plus effective, en particulier en les reliant par des voies ferrées à Bangkok.

Si la France avait exécuté plus rapidement ses premiers projets, si elle avait construit, au bon moment, le chemin de fer étudié par M. Barthélemy surtout si elle avait eu un régime douanier plus libéral, les efforts du Siam n'eussent pas empêché le bassin du Mékong tout entier de devenir tributaire du port de Saïgon. Mais notre régime douanier, obstacle plus effectif que la chaîne Annamitique et les chutes du Mékong, tendait à rejeter le courant commercial sur Bangkok ; les Siamois n'avaient qu'à réduire par des chemins de fer les distances que parcouraient les caravanes de charrettes à bœufs.

C'est ce qu'ils firent d'abord en construisant la ligne de Bangkok à Korat. Cette ligne, commencée en 1892, achevée en 1901, avait eu d'abord un but essentiellement stratégique : devancer la France dans le bassin du Moyen Mékong, l'empêcher tout au moins de s'emparer des riches provinces de la boucle du fleuve.

Le résultat cherché fut finalement

obtenu ; la France, assurée que le Siam abandonnait ses tentatives sur la rive gauche, renonça à ses ambitions sur la rive droite. Par surcroît et contre toute attente le chemin de fer de Korat ne tarda pas à se révéler comme une excellente affaire, assurant un développement inattendu du pays et payant bien au-delà de ses frais d'exploitation.

Korat est relié au Mékong par trois pistes : l'une gagnant Nong Khay (en face de Vientiane) par Tchénobot, Konkaen et Oudornhani : la seconde Lakhône (en face de Thakhek) par Kalasinh et Sakol Nakon ; la troisième Oubone par Bouriran et Sisaket. Ces pistes ne sont praticables qu'en saison sèche : elles sont parcourues alors par d'interminables caravanes de charrettes à bœufs. A la saison des pluies la rivière Sé Moun, qui double la piste d'Oubone à Korat, est navigable aux chaloupes à vapeur entre Oubone et la gare de Tatchang.

Sur le Laos septentrional le Siam dirigea une ligne remontant la Ménam qui, à Outarradit, devait se diviser en deux branches, l'une vers le Nord-Ouest sur Xieng Mai, l'autre vers le Nord-Est sur Louang Prabang.

L'abandon à la France de sa suzeraineté sur le royaume de Louang Prabang amena le Siam à renoncer à cette seconde ligne que peut-être nous serons un jour amenés à construire d'accord avec lui. La ligne du Haut Laos, construite avec lenteur mais persévérance, atteignit Outarradit en 1916, Lampang en 1921 et Xieng Mai en 1922.

Mais s'ils ne pouvaient plus songer à construire une ligne sur Louang Prabang, dont presque tout le commerce se fait néanmoins par des caravanes de chevaux, éléphants ou bœufs porteurs entre Paklay, sur le Mékong, et Outarradit, les Siamois ne renonçaient pas à atteindre le Haut Mékong. Ils ont construit une route de Lampang à Xieng Sen, en amont de Ban Houei Sai, chef lieu de notre province du Haut Mékong. Cette route, presque achevée, est déjà en saison sèche parcourue par des automobiles. Notre province du Haut Mékong peut être désormais déblocuée par cette voie.

## Reprise des travaux

L'ajournement de l'outillage économique du Laos permit à la France de se consacrer entièrement à la pacification complète du Tonkin et de l'Annam. Le loyalisme de nos protégés pendant la guerre permit à M. Sarraut, qui s'intéressait beaucoup au Laos, de reporter son effort de ce côté. On reprit la construction des routes de déblocage ; le manque de personnel technique, par suite

de la guerre, fit que ces travaux ne furent pas poussés avec toute l'activité désirable.

Déjà en 1913 l'étude de la route de Dongha à Savannakhet avait été reprise avec un nouveau tracé, évitant les fonds de vallées.

Les travaux furent entrepris avec une certaine ardeur du côté du Mékong en 1915, avec moins d'entrain du côté de l'Annam en 1918, mais sous le proconsulat de M. Long, peu partisan du développement du Laos, ils subirent un nouveau ralentissement.

Après la mort de M. Long, M. Baudoin donna une nouvelle impulsion à ces travaux et l'on peut espérer que la route de Dongha à Savannakhet, déjà praticable en saison sèche, sera définitivement terminée vers la fin de 1925.

En 1915 une autre route fut commencée entre Vinh et le Mékong, par le col de Keo Neua par 715 mètres d'altitude, puis par Napé, pour atteindre le fleuve à Bansot. Elle créait un raccourci de 528 kilomètres par rapport à celle de Dongha à Savannakhet pour les voyageurs se rendant du Tonkin à Vientiane, mettant Vinh à 271 kilomètres de Bansot alors qu'il y a par la route 290 kilomètres de Vinh à Dongha, 325 de Dongha à Keng Kabao et 184 kilomètres par le fleuve de Kabao à Bansot, total 799 kilomètres. Malheureusement on trouva dans un massif, dont il n'existait pas encore de cartes précises, des difficultés qui firent ajourner les travaux entre Napé et Bansot. Un chemin plus facile fut aménagé entre Thakhek et Napé par le plateau de Phou Ac. Rendue accessible aux automobiles en saison sèche en 1923, on peut compter que fin 1925 cette route sera rendue praticable en toute saison. Elle a 282 kilomètres environ, allongeant ainsi de 11 kilomètres de route et 120 kilomètres de navigation, par rapport à la route Napé-Bansot, le trajet de Hanoï à Vientiane, et réduisant le raccourci à 397 kilomètres.

Une troisième route, entreprise dès 1913 pour déblocuer la belle province montagneuse du Tranninh, assurera une consommation directe entre la côte d'Annam et Louang Prabang. Cette route a 420 kilomètres de Vinh à Xieng Khouang, 623 kilomètres de Vinh à Louang Prabang. Elle est à peu près terminée de Vinh à Xieng Khouang, puis sur 40 dans la direction et sur 25 kilomètres au départ de Louang Prabang ; il reste à construire dans une région montagneuse difficile environ 140 kilomètres dont 85 sont communs avec la route en construction de Vientiane à Louang Prabang.

Enfin une quatrième route de déblocage du Laos avait été entreprise en 1917 rejoignant la précédente à Hanoï par les Vallées de la Rivière Noire et du Sông Ma,

et mettant Hanoï à 704 kilomètres de Louang Prabang et 834 kilomètres de Vientiane. 112 kilomètres sont construits de Hanoï à Souyout, mais le manque de main d'œuvre et de crédits ont fait abandonner provisoirement les travaux.

Signalons par contre la construction d'une route parallèle au Mékong, entre les mines de la Nam Patène, au nord de Pak Hin Boun, et Paksé, sur le bief navigable qui va des rapides de Kemmarat aux chutes de Khône. Cette route, praticable en saison sèche sur 90 kilomètres des mines de la Nam Patène à Thakhek, sur 93 kilomètres de Thakhek à la route de Dongha à Savannakhet, permet dès maintenant aux automobiles de faire le circuit Vinh-Dongha-Savannakhet-Thakhek-Vinh. Dès son ouverture provisoire elle a été très fréquentée par les commerçants et industriels en voyage d'études. De Savannakhet à Paksé il y a 250 kilomètres dont environ 80 construits au sud de Savannakhet et 50 au nord de Paksé (partie de la route de Paksé à Saravane). Cette route permettra de remplacer une navigation très difficile, même aux hautes eaux, lente et dangereuse aux basses eaux par un roulage rapide, sans aléa.

La question du déblocage du Laos a donc fait un grand pas et dès l'an prochain (1925) on peut prévoir une concurrence très sérieuse faite à la voie fluviale par les routes de Vinh à Thakhek et de Dongha à Savannakhet.

## Nouvel effort siamois

Tandis que du côté français l'œuvre était ainsi énergiquement reprise, les Siamois faisaient un nouvel effort pour assurer à Bangkok sa suprématie commerciale sur le Mékong.

Notons que cette suprématie n'est pas due uniquement aux voies de communication. Si défectueuse qu'elle soit, la voie fluviale par le Mékong et Saïgon serait supérieure aux voies constituées par le chemin de fer de Bangkok à Korat et les pistes à charrettes qui, de là, rayonnent vers le Mékong.

Les autres causes de cette supériorité sont :

1/ Les affinités de race entre Laotiens et Siamois : les Laotiens se sentent à l'étranger à Saïgon, en famille à Bangkok ; n'ayons pas d'illusions à ce sujet.

2/ L'absence jusqu'à ce jour de banques au Laos français.

3/ Notre politique douanière, qui rejette sur Bangkok le mouvement d'importation des marchandises étrangères à destination du Laos.

4/ Le fait que les Chinois établis sur le Mékong sont les agents ou les affiliés des maisons chinoises de Bangkok.

5/ Le fait que de tout temps les exportations du Laos s'étaient faites par Bangkok et que jusqu'ici les maisons françaises, devant les difficultés des transports, s'étaient désintéressées du Laos. Cette année une des principales maisons indochinoises s'est établie à Vientiane et a eu l'heureuse surprise d'y trouver les affaires plus importantes qu'elle ne l'avait escompté.

L'émulation entre les deux pays ne peut être que féconde. Il n'y a d'ailleurs pas de raison pour que certaines affaires avec le Laos ne soient pas traitées via Bangkok par

des maisons françaises établies au Siam; c'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter de la nouvelle avance esquissée par le Siam.

Cette avance a été reprise il y a trois ans avec la mise en construction d'une ligne de 320 kilomètres continuant vers Oubone la ligne de Bangkok à Korat. Cette ligne est maintenant exploitée sur environ 60 kilomètres au-delà de Korat. A Tatchang elle traverse la Sé Moun au point où cette rivière commence à être navigable aux hautes eaux aux chaloupes à vapeur.

Dans la direction du Nord et du Nord-Ouest, c'est-à-dire de Korat à Nong Kay et Lakhône, les Siamois ont entrepris l'amé-

lioration des pistes, en vue de services automobiles, et décidé la construction d'une ligne de Korat à Konkaen, ville située à peu près à égale distance de Nong Kay et de Lakhône. Si le chemin de fer de Tân Ap à Thakhek se fait il ne restera plus que 200 kilomètres à construire, en terrain généralement plat et hors de portée des inondations, entre Thakhek et Konkaen, pour relier le réseau siamois au réseau indochinois. En attendant, le parcours des charrettes, pour relier les marchés du Mékong: Xieng Kan, Nong Khay, Lakhône, au chemin de fer siamois, sera réduit de presque moitié.

# La navigabilité du Mékong et de ses affluents

Le Mékong, au sortir du Yunnan, entre en Indochine à environ 2 620 kilomètres de la mer et sépare sur 270 kilomètres les États Chan britanniques des États Chan français (province du Haut Mékong).

Il coule entre des hauteurs qui resserrent son lit et en font un torrent où toute navigation est impossible. En 1896 le lieutenant de vaisseau Mazeran a bien réussi à amener la canonnière « La Grandière » jusqu'à Xieng Kok, à 2 480 kilomètres de la mer, mais ce tour de force ne prouve nullement que dans cette région le Mékong sera jamais commercialement navigable. Il ne le devient qu'à Tang Ho, 30 kilomètres plus bas.

En amont de Xieng Sen le Mékong reçoit à droite le Nam Huok qui sépare les États anglo-birmans du Siam, puis le Nam Khôk, qui arrose Xieng Raï, centre important du Haut Laos siamois et terminus d'une route de 235 kilomètres qui rejoint à Lam-pang le chemin de fer de Xieng Mai à Bangkok. De Xieng Raï une piste, praticable aux autochenilles en saison sèche, atteint Xieng Sen, en amont de Ban Houei Sai, chef lieu de notre province du Haut Mékong.

Celle-ci est ainsi mise à trois jours de Bangkok, cinq de Pénang, huit de Saïgon et 24 à 25 jours de Marseille, tant à l'aller qu'au retour, tandis que la voie française la met actuellement à près de deux mois de Saïgon à la montée et un bon mois à la descente.

Cependant pour la descente des marchandises lourdes la voie du Mékong pourra devenir intéressante avec l'ouverture du chemin de fer de Tân Ap à Thakhek. Déjà les billes de teck descendent par flottage sur le fleuve jusqu'à Saïgon où elles sont débitées. Elles éviteront les risques de bris et de perte dans les rapides de Kemmarat et les chutes de Khône, lorsqu'on pourra les arrêter à Thakhek pour les transporter par

rail aux scieries de Benthuy.

Au confluent du Nam Ta, en aval de Xieng Hong, le Mékong entre dans le Laos français.

Le Nam Hou est sans doute navigable aux chaloupes aux hautes eaux jusqu'à Muong Houa, à 150 kilomètres environ de Louang Prabang, marché de concentration d'une vaste région. Par son affluent le Nam Ngoua et son sous-affluent le Nam Youn, l'un et l'autre accessibles en toute saison aux petites pirogues, on atteint le plateau de Diên Biên Phu (Tonkin).

A Louang Prabang le Mékong reçoit le Nam Khan, accessible aux pirogues la plus grande partie de l'année depuis Muong You.

Louang Prabang, capitale du royaume de ce nom, à 2 100 kilomètres de la mer et 350 kilomètres d'altitude, est le centre le plus important du Haut Laos, au milieu d'une région dont le sous-sol semble extrêmement riche. A environ 20 kilomètres de la ville se trouve un gisement puissant d'un charbon qui rappelle celui de Hongay.

Sur 60 kilomètres en aval de Louang Prabang, jusqu'à Ta Deua, aucune difficulté pour la navigation à vapeur; mais sur 30 kilomètres de Ta Deua à Pak Nam les rapides la rendent dangereuse aux hautes eaux, impossible aux basses eaux. Elle est ensuite possible sur un bief de plus de 200 kilomètres, sur lequel se trouve Pak Lay, point de départ de caravanes qui, à 180 kilomètres de là, gagnent Outarradit sur la grande ligne siamoise.

Une série de rapides interdit ensuite la navigation à vapeur régulière jusqu'à Kok Peung, à 35 kilomètres en amont de Vientiane. Une navigation acrobatique est possible pendant les hautes eaux.

A Kok Peung le Mékong sort définitivement de la région montagneuse et s'épand dans un beau bief navigable de 560 kilomètres.

Il passe à Vientiane, capitale du Laos français, terme actuel de la navigation à vapeur de la Compagnie de Messageries fluviales, à 1 584 kilomètres de la mer; puis à

## Livres en vente au siège

- de Paul Rignac  
- **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (\*)
- de Pierre Quatrepoint  
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (\*)
- de Michel Bodin  
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 €
- de Roger Berthillot  
- **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (\*)
- de Philippe Franchini  
- **LES MENSONGES DE LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 27 € (\*)
- de Hubert Tourret  
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (\*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier  
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (\*)
- de Jean-Pierre Bernier  
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (\*)
- de Jacques JAUFFRET  
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (\*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo  
- **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (\*)
- de Louis Constans  
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (\*)
- de Michel Cruciani  
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (\*)
- de l'ANAPI  
- **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (\*)
- de Jean-Christophe Brunet  
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (\*)
- de Geneviève de Galard  
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (\*)
- du Général Luc Lacroze  
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (\*)
- du Général Guy Simon  
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (\*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (\*)
- De Hélié de Saint-Marc  
- **LES CHAMPS DE BRAISES** - Prix 25 € (\*)
- **NOTRE HISTOIRE** - Prix 26 € (\*)
- **TOUTE UNE VIE** - Prix 32 € (\*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères  
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (\*)
- de Pierre-Henri Chanjou  
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (\*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini  
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (\*)
- du Commandant René Chauvin  
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (\*)
- de Guy Lebrun  
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (\*)
- de Henry-Jean Loustau  
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (\*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour  
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (\*)
- de Emile Lebargy et André Galabru  
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (\*)
- de Amédée Thévenet  
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (\*)
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (\*)
- de Claire Fourier  
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 10 € (\*)
- de André Mengelle  
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (\*)
- de Paul Grauwinn  
- **J'ÉTAIS MÉDECIN À DIÊN-BIÊN-PHU** - Prix 22 € (\*)
- du Médecin-Général Fernand Merle  
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (\*)
- de Raoul Hardouin  
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (\*)
- de Jean-Pierre Pissardy  
- **COMMANDOS Nord-Vietnam - 1951-1954** - Prix 46 € (\*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon  
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (\*)
- de Cyril Payen  
- **LAOS LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (\*)

(\*) Port compris



Nongkhay, important centre siamois, point de départ des charrettes à bœufs qui portent à Korat les produits du Laos septentrional.

En aval du centre siamois de Pon Pissay le Mékong reçoit à gauche le Ngoum, rivière au cours tranquille dont la vallée, très peuplée, fait un assez grand commerce (cannelle, tabac, sisiet) : les pirogues remontent en toute saison jusqu'à 30 kilomètres en amont de Tourakhom.

Pak Sane (1 394 kilomètres de la mer) est au confluent de la rivière Sane, navigable aux hautes eaux jusqu'à Borikane. Le Mékong reçoit ensuite, toujours à gauche, le Nam Kadine, grande rivière au cours torrentueux, puis le Nam Hin Boun, sur un affluent duquel, le Nam Patène, se trouve une importante mine d'étain en d'exploitation.

Lakhône est un centre important de la rive droite, en face de Thakhek, (1 216 kilomètres de la mer) point du Mékong le plus rapproché de la côte d'Annam : 180 kilomètres à vol d'oiseau.

Thakhek est le point de départ de la première route qui ait effectivement commencé à débloquent le Laos et du futur chemin de fer reliant par le col de Mugia (col de la Vieille, altitude 390 m) le Grand Côtier au Mékong.

Environ 60 kilomètres plus bas le fleuve reçoit le Sé Bang Fai, navigable en tout temps aux pirogues et aux hautes eaux aux petites chaloupes jusqu'à Mahassay.

Keng Kebao (1 152 kilomètres de la mer) et Savannakhet (1 126) sont les deux termes de la première route entreprise pour débloquent le Laos en partant de Dongha et passant par le col d'Ailao (altitude 418 mètres).

Le Mékong est encore aisément navigable sur 60 kilomètres jusqu'à Heuên Hin. Entre ce point et Pak Moun s'étend sur environ 160 kilomètres une série de rapides dits Rapides de Kemmarat, du nom d'une province de la rive droite. Malgré tous les travaux de dérochement et de balisage une navigation à vapeur acrobatique n'y est possible de bout en bout qu'aux hautes eaux (à peu près de 15 juillet au 15 octobre) : aux eaux moyennes il faut deux transbordements avec trajet en pirogues au Keng Sa, en aval de Heuên Hin ; aux basses eaux, c'est-à-dire la plus grande partie de l'année, il faut quatre transbordements, avec deux trajets en pirogue entre le Ken Sa, et le Keng Yapeut.

En aval du Keng Yapeut (961 kilomètres) la navigation à vapeur est maintenant possible toute l'année jusqu'à Don Det, terme du chemin de fer de l'île de Khône, soit sur près de 240 kilomètres.

En face de Kemmarat le Mékong reçoit à gauche le Sé Bang Hien, rivière de 250 kilomètres environ qui, par son cours navigable aux pirogues et celui de son affluent : le Sé Tchépone, facilitait, avant la grand'route, le trafic entre l'Annam et le Mékong. Lao Bao, village annamite au point où le Tchépone devient navigable aux

petites pirogues, n'est en effet qu'à 50 kilomètres de Maïlan, point où la rivière de Quang Tri devient navigable aux sampans.

A 46 kilomètres en aval du Keng Yapeut le Mékong reçoit son affluent le plus considérable de la rive droite, le Sé Moun, rivière de plus de 450 kilomètres qui descend des environs et arrose le grand centre commercial d'Oubone, à 60 kilomètres environ du Mékong. En attendant le chemin de fer les transports entre Korat et Oubone se font surtout en saison sèche par charrettes à bœufs. La rivière, bien qu'accessible la plus grande partie de l'année aux pirogues et pendant trois mois aux chaloupes, n'est guère utilisée. Elle le sera peut-être un peu plus maintenant que le prolongement du chemin de fer la touche à Tatchang, à 21 kilomètres de Korat.

Entre Oubone et le Mékong le Sé Moun est barré non loin de son embouchure par des seuils à peu près infranchissables ; d'accord entre les gouvernements français et siamois une route carrossable de 78 kilomètres a été construite entre Paksé sur le Mékong et Pimoun sur le Sé Moun, en amont des rapides.

Après Pakmoun la frontière siamoise s'écarte à l'ouest du Mékong, qui arrose Paksé (rive gauche) et Muong Khao (rive droite) à 869 kilomètres, de la mer. De Paksé se détachent deux routes en construction l'une sur Attopeu l'autre sur Saravane. Cette dernière est commune jusque près de Wapy avec la route en construction de Paksé à Savannakhet, qui évitera aux passagers et correspondances la pénible navigation des Kemmarat.

C'est aussi à Pak Sé que le Mékong reçoit le Sé Done, rivière de Saravane, accessible aux hautes eaux aux vapeurs sur 30 kilomètres ; là des chutes de 15 m de haut barrant la rivière.

De Bassac (820 kilomètres de la mer), ancienne capitale d'un royaume, à Khong, c'est-à-dire pendant plus de 100 kilomètres, le Mékong coule au milieu de plaines riches et fertiles où les villages se suivent presque sans interruption ; il forme plusieurs grandes îles très peuplées et bien cultivées. La région est susceptible de fournir une exportation considérable de paddy.

A 720 kilomètres de la mer le Mékong se partage en plusieurs branches formant des cataractes infranchissables ; l'île principale, l'île de Khone, est traversée par un chemin de fer servant au transbordement des marchandises et des chaloupes. Pour doubler ce chemin de fer on a construit sur la rive gauche une route de 25 kilomètres aussitôt abandonnée. Les moyens de transbordement pourraient être très améliorés.

Au dessous de Khone le Mékong reste encore encombré, jusqu'en amont de Kratié, d'îles, d'îlots et de seuils difficiles à franchir. Aux hautes eaux toutefois et pendant trois mois, d'assez fortes chaloupes susceptibles de porter un fret intéressant peuvent

monter de Phnom Penh à Khone. Aux basses eaux, soit neuf mois par an, les rapides qui s'étendent sur une vingtaine de kilomètres en amont de Kratié nécessitent un transbordement et un trajet par pirogues d'une douzaine d'heures à la montée, cinq ou six heures à la descente. Des travaux d'aménagement viennent d'être entrepris qui, en 1928, permettront aux fortes chaloupes de remonter le fleuve une bonne partie de l'année.

A Stung Treng (670 kilomètres de la mer) le Mékong reçoit à gauche, avec le Sé Kong, les eaux d'un immense bassin aussi grand que la Cochinchine mais très peu peuplé et sans commerce appréciable. D'ailleurs les cours d'eau y sont peu navigables.

A Kratié (520 kilomètres de la mer) le fleuve est accessible aux plus fortes chaloupes fluviales et à Phnom Penh aux navires de haute mer de moyen tonnage.

Une route de 230 kilomètres environ relie Kratié à Saïgon et un chemin de fer longeant cette route est projeté.

De ce bref résumé il appert que si la navigation au long cours est impossible sur le Mékong, sauf au titre sportif, les différents biefs offrent par contre de grandes facilités au commerce à condition de trouver chacun une voie appropriée de dégagement vers la mer.

Pour la province du Haut Mékong il est évident que cette voie est, sauf pour la descente des marchandises pondéreuses, la voie siamoise par Xieng Raï, Lampang et le chemin de fer de Lampang à Bangkok.

Pour le royaume de Louang Prabang, soit sur environ 500 kilomètres, le dégagement naturel semblerait encore être par Bangkok par un chemin de fer de 180 kilomètres de Paklay à Outarradit, gare du chemin de fer siamois, et par une ligne de transbordement aux rapides de Ta Deua, solution préconisée en 1918 par M. de Chevilly. Cependant le projet, adopté depuis, d'une ligne de 186 kilomètres de Tân Ap à Thakhek, mettant le moyen Mékong à 289 kilomètres du port de Benthuy au lieu de 500 kilomètres entre Savannakhet et Tourane et l'achèvement d'ici cinq ou six ans des routes de Vientiane et de Vinh à Louang Prabang, apporteront pour ce royaume une solution provisoire satisfaisante.

Pour le grand bief central, qui s'étend sur 565 kilomètres et encercle trois provinces du Laos siamois riches et fertiles, le chemin de fer de Tân Ap à Thakhek est la voie toute indiquée, non seulement pour les marchandises descendant du haut Mékong et les produits forestiers, miniers et agricoles des provinces de Vientiane, Cammon et Savannakhet, mais aussi, avec une législation douanière un peu plus libérale, pour les produits de provinces siamoises.

Quant à la riche province de Bassac et à une partie de celles de Saravane et d'Oubone, le débouché reste évidemment par le bas Mékong.

# L'exposition de Montpellier (5 juin – 21 septembre 2008)

L'exposition « Indochine 1862-1954 » réalisée par le musée de l'Infanterie évoque la présence française en Indochine sur la période concernée et plus particulièrement les opérations militaires de 1945 à 1954 où l'Infanterie a joué un rôle primordial.

Cette exposition rassemble non seulement des tenues et des objets militaires mais aussi des pièces choisies en fonction de leurs qualités esthétiques ou symboliques et exprimant la richesse culturelle et artisanale ou la vie des communautés locales.

L'ensemble des pièces présentées

couvre toute la période 1862-1954, et évoque non seulement le rôle de l'infanterie sous tous ses aspects mais aussi celui de la marine, de l'armée de l'air, de la gendarmerie sans oublier le service de santé. Le choix s'est porté sur les documents, les tenues et les objets qui évoquent les difficultés traversées par tous ces « soldats de la boue » de l'infanterie au cours de leur séjour en Indochine.

Fruit d'un partenariat entre l'Association des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois (ANAI), l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

(ONAC), l'Association des Amis du Musée Indochine et Gendarmes en Indochine (AMIGEI), l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie (AAMI) et des collectionneurs privés, cette exposition est tout naturellement dédiée à ces hommes et ces femmes qui ont servi en Indochine, aux militaires français, aux légionnaires, aux Africains et aux Nord-Africains et qui ont dû la quitter en laissant derrière eux leurs frères d'armes, vietnamiens, cambodgiens et laotiens, et à tous ceux qui n'en sont pas revenus.

**Le Commandant  
Claude Le Gouaille**

## La guerre d'Indochine 1946-1954 La place de l'Infanterie

**Le CLI, Corps Léger d'Intervention, aussi dénommé 5<sup>e</sup> RIC**

Créé en Afrique du Nord en 1943 uniquement avec des volontaires engagés pour la durée de la guerre mondiale pour servir en Extrême-Orient contre les Japonais, le CLI est placé sous les ordres du Colonel Paul Huard. Ses commandos sont mis sur pied et entraînés en Algérie puis aux Indes, à Ceylan ou en Australie sur le modèle des Chendits du Général Wingate employés en Birmanie. Destinés à être introduits sur les arrières japonais, ils doivent mener des actions commandos. Rompus au combat de guérilla et à la guerre de jungle, les premiers sous le nom de « Gours » sont parachutés en Indochine dès septembre 1944 par la Force 136 britannique.

De septembre 1944 à octobre 1945, les commandos du CLI combattront contre les Japonais et aideront les personnels du 11<sup>e</sup> RIC réarmés à libérer Saïgon le 12 septembre 1945.

En octobre 1945 les éléments non parachutés du CLI débarqueront à Saïgon et entreprendront des opérations en Cochinchine, au Cambodge, en Annam et au Laos jusqu'en juin 1946.

Au cours de ces diverses opérations, le CLI perdra 350 des siens.

**Les fantassins du CEFEO surclassés par le nombre**

De 1946 à 1954, les effectifs du corps expéditionnaire s'accroîtront jusqu'à atteindre 175 000 hommes pour l'armée de terre, se répartissant approximativement en 54 000 Français, 30 000 Nord-Africains, 18 000 Africains, 20 000 légionnaires et 53 000 autochtones auquel il convient d'ajouter 55 000 supplétifs. Ce qui pour l'infanterie se traduit par 110 à 120 bataillons dont une dizaine de troupes aéroportées.

Pour l'armée du Viet Minh, le problème du nombre ne se posera pas. Profitant à partir de 1949 du puissant soutien du bloc communiste (principalement URSS et Chine), elle comptera entre 350 000 et 400 000 combattants et 25 000 conseillers militaires chinois. On voit que les Français seront constamment en position d'infériorité.

En 1947, le Général Leclerc estimait déjà qu'il faudrait 500 000 hommes pour écraser l'insurrection et encore demeurerait-il en dessous d'une étude américaine qui, en 1960, établira que toute armée régulière qui ne se bat pas avec une supériorité d'au moins quinze à un joue automatiquement perdant contre les guérillas.

Par ailleurs l'usure ira s'accroissant, le fantassin subira 65 % des pertes globales

et en 1953, selon le Général Navarre, l'encadrement moyen des bataillons au combat ne dépasse pas 10 à 12 officiers et une quarantaine de sous-officiers alors qu'il en faudrait le double.

**Un effort national insuffisant**

La France n'envoie donc qu'un pourcentage infime des effectifs qui seraient nécessaires pour remplir la mission qu'elle confie à son armée. Pour cela il faudrait y envoyer le contingent et il n'en est pas question dans le climat politique du moment.

Le pays ignore en effet une guerre qui se déroule à 12 000 kilomètres de lui. Il considère le corps expéditionnaire comme une troupe de mercenaires qu'on paie pour se faire tuer et qui se battent pour une cause qu'on se garde bien de lui expliquer. Quand les renforts partent, on les achemine de nuit et on les embarque sous la protection de la police car ils sont parfois en butte à toutes sortes de manifestations hostiles. Dans les usines, sur les trains, sur les quais de Marseille, on sabote leur matériel et, en quittant les côtes de France, les pauvres gens qui s'en vont, souvent pour ne jamais revenir, emportent l'image désolante d'une patrie qui a honte de ses fils qu'elle envoie au sacrifice.

Les propagandes politiques dénoncent la « sale guerre » et l'on peut admirer la constance de ceux qui la font avec discipline, pour l'honneur des armes, quelle que puisse être leur amertume intérieure.

### Les difficultés de la lutte

Elles tiennent à la géographie et à l'adversaire. La région ne ressemble à aucune de celles que l'on rencontre en Europe ou même en Afrique du Nord où tant de fantassins ont appris leur métier. La jungle impraticable et la forêt équatoriale recouvrent 86 % de la superficie totale. Elles constituent un couvert contre les vues aériennes aussi bien qu'un obstacle pour les mouvements de toute nature. Le reste du territoire n'est autre que les immenses deltas au sol amphibie où le continent et l'océan se mélangent de façon incertaine et où la moindre opération pose des problèmes matériels toujours délicats à résoudre. C'est le marécage où l'on enfonce jusqu'au ventre et la rizière avec ses diguettes où l'on se détache comme une cible idéale sur le fond du ciel gris. Quand au climat, avec sa chaleur moite, ses miasmes, sa peste, il représente à lui seul, un ennemi suffisamment redoutable pour que plus d'un bataillon arrivé depuis trois mois à peine ait, sans avoir combattu, le quart de ses gens hospitalisés pour maladie. L'effort du Service de Santé est cependant tel que la campagne s'achèvera sans que les effectifs aient été mis en danger à un quelconque moment. L'adversaire est déroutant car il ne s'agit plus, ici, de « l'ennemi conventionnel » que le fantassin rencontre en Europe depuis deux millénaires. C'est un Asiatique ayant toutes les caractéristiques d'une race dont la pensée reste incompréhensible pour un Occidental ignorant tout de la langue, des mœurs et des coutumes locales. Aussi, comment s'étonner que les erreurs psychologiques s'ajoutent aux fautes de manœuvre et quand on se rappelle que l'armée française avait derrière elle une longue tradition des guerres coloniales, on reste confondu devant la légèreté dont elle témoigne en affrontant l'aventure. Évoluant dans sa rizière, dans sa jungle, dans sa forêt, le combattant viet minh en tire le meilleur parti. Maître dans l'art du camouflage, il déjoue toute surveillance, qu'il s'agisse de faire circuler des colonnes de porteurs sur les pistes ou de dissimuler les préparatifs d'une vaste opération comme celle de Diên Biên Phu.

Il bénéficie de l'aide constante de la population au sein de laquelle il s'évanouit avant de réparaître plus loin. Même au début, alors qu'il n'aligne encore que des unités embryonnaires, il donne l'impression d'ubiquité et il trompe les services de renseignement qui lui accordent parfois plus d'importance qu'il n'en a en réalité. Par la suite, avec de gros effectifs, avec le puissant matériel fourni par les Russes et les Chinois, il mettra sur pied de véritables divisions modernes. Surtout, il a un but de guerre, un idéal : il veut l'indépendance de son pays. Il fait une guerre révolutionnaire dans toute l'acception du terme en dressant le pauvre contre le riche, le nationalisme contre le colonialisme, le communisme contre le capitalisme, le jeune intellectuel contre le vieux notable, le Jaune contre le Blanc. Le soldat du corps expéditionnaire n'a malheureusement pas une motivation aussi fortement accusée. Il ne sent l'appui total, ni de la nation, ni du gouvernement. Il sait qu'au mieux, en cas de succès, il aura combattu pour que le Vietnam appartienne aux Vietnamiens. Même si ceux-ci s'opposent au Viêt Minh, l'homme du rang discerne mal où est l'avantage. Contre un adversaire adroit, d'une patience sans limite, d'une imagination vite qualifiée de diabolique et, en même temps, capable du courage des kamikazes, le fantassin de France se trouve d'abord déconcerté, puis il prend de l'assurance au fil des épreuves et souvent il s'impose sur le plan militaire. Mais il échoue dans la conquête de la population et, comme plus tard en Algérie, on dit que là où il commande de jour, le rebelle le relève de nuit. En pays hostile, comment contrôler un secteur de 1 500 kilomètres carrés en y implantant une section de 40 hommes ainsi que le raconte Jean Ferrandi. Reportée sur la carte au millionième dans un bureau de Paris ou de Saïgon, la solution peut sembler satisfaisante ; pour les soldats chargés de l'appliquer sur le terrain elle comporte sûrement quelques difficultés. Quant au chemin parcouru, un officier a calculé que ses légionnaires en poste effectuaient en moyenne 11 kilomètres par jour, ce qui, en deux ans de séjour, représente plus de 8 000 kilomètres... dans la rizière. Dans un contexte aussi défavorable, le corps expéditionnaire ne devrait pas tenir très longtemps ; or il se bat encore 91 mois après le coup de force d'Hanoï. Il a survécu aux grandes batailles d'anéantissement pendant les-

quelles Giap a essayé de le submerger sous la fourmilière en marche et, en dépit du résultat final, il ne faut pas oublier que les Américains ne réussirent pas davantage à s'imposer, quelques années plus tard, dans le seul Vietnam Sud avec des effectifs triples soutenus par un gigantesque appui feu. Souvent même, les unités françaises auront pris le meilleur sur leurs adversaires montrant ainsi ce qu'on aurait pu obtenir d'elles dans des circonstances moins désastreuses. Les exemples de succès dus à la valeur du fantassin ne manquent pas. Au hasard, faut-il citer ce bataillon de la 13<sup>e</sup> Demi-Brigade de Légion Étrangère qui résiste toute une nuit à l'assaut de 7 000 hommes appuyés par 48 canons et dont les survivants, Commandant en tête, contre-attaquent pour liquider à la baïonnette les restes du 23<sup>e</sup> bataillon viêt minh...

### L'armée nationale vietnamienne

Dès son arrivée en Indochine en décembre 1950, le Maréchal de Lattre s'emploie à redonner confiance au CEFEO et tente d'impliquer la population vietnamienne dans la lutte contre le Viêt Minh. Il encourage et accélère le développement d'une armée autochtone appelée à compenser le manque d'effectifs des forces françaises. L'armée nationale vietnamienne créée par la convention militaire franco-vietnamienne du 30 décembre 1949 sera assez longue à monter en puissance et elle manquera toujours de cadres et de matériels lourds. En 1954 elle compte 205 000 hommes et 44 000 supplétifs. Elle aligne 88 bataillons d'infanterie, 5 bataillons parachutistes, 81 bataillons légers (infanterie), 10 escadrons blindés, 9 groupes d'artillerie, 4 bataillons du génie, 6 groupes de transport, 6 compagnies de transmission, 3 divisions navales d'assaut et 2 escadrilles légères.

### Les morts dans les camps viêt minh

En 1954 après les accords de Genève 65 000 soldats viêt minh seront libérés par les Français. 69 % des prisonniers européens, africains et nord-africains auront péri dans les camps viêt minh tandis que sur les 16 000 soldats de l'armée nationale vietnamienne fait prisonniers par les forces viêt minh seuls 2 % seront libérés.

### Unités d'Infanterie engagées durant la guerre d'Indochine (1945-1956)

Nom du régiment et date de sa création	Période d'engagement	Devise et fourragère
35 <sup>e</sup> Bataillon d'infanterie 1604	1947-1948	« Tous gaillards » Fourragère : Médaille Militaire 1914-1918
43 <sup>e</sup> Demi-brigade d'infanterie 1638	1947-1948	Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918
49 <sup>e</sup> Bataillon d'infanterie 1647	1947	« En avant toujours ! » Fourragère : Médaille Militaire 1914-1918
110 <sup>e</sup> Bataillon d'infanterie 1773	1947	« Qui s'y frotte, s'y pique » Fourragère : Médaille Militaire 1914-1918
151 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie 1813	(1946-1949 : bataillon) 1947-1950	« On ne passe pas ! » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918 et Croix de Guerre TOE.
10 <sup>e</sup> Bataillon parachutiste de chasseurs à pied 1840	1950-1952	« Faire face toujours » La mention Indochine figure sur le drapeau
1 <sup>er</sup> Régiment de tirailleurs algériens Alger 1842	1947-1954	« Premier toujours » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918
2 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens Oran 1842	1947-1954	« Dieu est avec nous, pour notre drapeau et pour la France » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Légion d'Honneur 1914-1918
3 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens (Bataillon de marche du 3 <sup>e</sup> RTA 1946-1951) Constantine 1842	1947-1954	« Jusqu'à la mort ! » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1914-1918)
4 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs tunisiens Tunis 1842	1947-1954	« Dans la paix de Dieu » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Légion d'Honneur 1914-1918 (Olive Médaille Militaire 1939-1945)
7 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens Constantine 1913	1947-1954	« Victoire ou la mort ! » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Légion d'Honneur 1914-1918 (Olive Médaille Militaire 1939-1945)
8 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs tunisiens Tunis 1913	1949	« Sans peur et toujours en avant » Fourragère Médaille Militaire 1914-1918
2 <sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie 1805 (ancienneté officielle 1841)	1945-1955	« Legio patria nostra » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre TOE
3 <sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie 1914	1946-1954	« Legio prima inter pares » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère double : Légion d'Honneur et Croix de Guerre 1914-1918 avec (Olive Croix de Guerre 1939-1945) et Médaille Militaire (Olive Croix de TOE)
4 <sup>e</sup> Régiment étranger d'Infanterie 1920	1949	
5 <sup>e</sup> Régiment étranger d'Infanterie (Régiment du Tonkin) 1930	1930-1946 et 1949-1955	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère Croix de Guerre TOE
6 <sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie 1939	1949	« Ad unum »
13 <sup>e</sup> Demi-brigade de la Légion étrangère 1940	1946-1954	« More Majorum » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille Militaire 1939-1945 Médaille Militaire (Olive Croix des TOE)

Nom du régiment et date de sa création	Période d'engagement	Devise et fourragère
1 <sup>er</sup> Bataillon étranger de parachutistes 1948	1948-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille Militaire (Olive Croix des TOE).
2 <sup>e</sup> Bataillon étranger de parachutistes 1948	1949-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau. L'unique corps de troupe de l'Armée Française titulaire de la fourragère rouge TOE
1 <sup>er</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1912	1951-1954	« <i>Le premier partout</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945)
2 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1918	1947-1954	« <i>Fais ce que tu dois</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945)
4 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1920	1947-1954	« <i>En avant, avec joie</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945
5 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1920	1947-1954	« <i>Sans peur et sans pitié</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945
6 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1921	1947-1954	« <i>Sans peur et sans pitié</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre des TOE Croix de Guerre 1939-1945
7 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1927	1947-1949	« <i>Avance ou meurs</i> » Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945
8 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains 1927	1949-1950	« <i>Toujours en avant</i> » Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945
1 <sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique 1832	1951-1952	« <i>Ex ungue leonem</i> » Fourragère : Médaille militaire 1914-1918
1 <sup>er</sup> Régiment de chasseurs parachutistes (demi-brigade de marche parachutistes 1946-1949 puis 41 <sup>e</sup> demi-brigade de parachutistes 1949-1955) 1937	1947-1954	« <i>Vaincre ou mourir</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945
2 <sup>e</sup> Régiment de chasseurs parachutistes (1 <sup>er</sup> demi-brigade de commandos parachutistes coloniaux 1948-1958) 1940	1945-1954	« <i>Qui ose gagne</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Légion d'Honneur 1939-1945. Croix de Guerre des TOE
1 <sup>er</sup> Régiment de choc 1943	1947-1954	« <i>En pointe toujours</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1939-1945 et Croix de Guerre des TOE
2 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (Bataillon de marche du 2 <sup>e</sup> RIC de 1947 à 1949 puis 2 <sup>e</sup> RIC de 1951 à 1958) 1822	1947-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945)
5 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (5 <sup>e</sup> RIC de 1945 à 1946 puis bataillon de marche du 5 <sup>e</sup> RIC de 1953 à 1955) 1890	1945-1946 et 1953-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau. Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918
6 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (6 <sup>e</sup> RIC 1944 à 1955) 1890	1945-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945) Croix de Guerre des TOE

Nom du régiment et date de sa création	Période d'engagement	Devise et fourragère
7 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (7 <sup>e</sup> bataillon d'infanterie coloniale 1947-1948 puis Bataillon français de l'ONU 1950 à 1953, Régiment de Corée en 1953 puis Bataillon de Corée en 1954) 1890	1953-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918
9 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (Bataillon du 9 <sup>e</sup> RIC) 1886	1945-1946	La mention Indochine figure sur le drapeau
10 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (10 <sup>e</sup> RIC) 1888	1940-1945	
11 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (Bataillon de marche du 11 <sup>e</sup> RIC de 1945 à 1954) 1888	1940-1945	La mention Indochine figure sur le drapeau
16 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (16 <sup>e</sup> RIC de 1940 à 1945 puis Bataillon de marche du 16 <sup>e</sup> RIC en 1945, dissous en 1946) 1900	1940-1945	
21 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (21 <sup>e</sup> RIC de 1944 à 1952 puis Bataillon de marche du 21 <sup>e</sup> RIC de 1952 à 1953) 1899	1945-1954	« <i>Croche et tient</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945) Croix de Guerre des TOE
22 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (22 <sup>e</sup> RIC de 1945 à 1948 puis Bataillon de marche du 22 <sup>e</sup> RIC de 1948 à 1954) 1899	1946-1954	« <i>Sperando atove avdendo</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918 et Croix de Guerre des TOE
23 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine – 1902	1945-1954	Fourragère : Médaille militaire 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945) Croix de Guerre des TOE
43 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine (43 <sup>e</sup> RIC de 1939 à 1952 puis Bataillon de marche du 43 <sup>e</sup> RIC de 1952 à 1954) 1914	1946-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre 1914-1918
Régiment d'infanterie coloniale du Maroc 1914 (devenu en 1958 Régiment d'infanterie-chars de marine)	1945-1954	« <i>Recidit immortalis certamine magno</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère double : Légion d'Honneur et Croix de Guerre 1914-1918 avec (Olive Croix de Guerre 1939-1945) Médaille Militaire (Olive Croix des TOE) Régiment le plus décoré de France
Régiment de marche du Tchad 1900	1945-1947	Fourragère : Médaille militaire 1939-1945
2 <sup>e</sup> Régiment parachutistes d'infanterie de marine (Demi-brigade coloniale de commandos parachutistes en 1946, 2 <sup>e</sup> demi-brigade coloniale de commandos parachutistes en 1947, 2 <sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes de 1947 à 1950, 2 <sup>e</sup> groupe de commandos coloniaux parachutistes de 1950 à 1951, 2 <sup>e</sup> bataillon parachutiste colonial de 1951 à 1953 et de 1954 à 1957) 1946	1947-1953	« <i>Qui ose gagne</i> » La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre des TOE
3 <sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (3 <sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes de 1948 à 1950 puis 3 <sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux de 1951 à 1953) 1948	1948-1953	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre des TOE

Nom du régiment et date de sa création	Période d'engagement	Devise et fourragère
6 <sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (6 <sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes en 1948, 6 <sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes de 1949 à 1950, 6 <sup>e</sup> groupement de commandos parachutistes de 1950 à 1951, 6 <sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux de 1951 à 1954) 1948	1949-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Médaille militaire (Olive Croix de Guerre des TOE)
7 <sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (7 <sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes de 1949 à 1950, 7 <sup>e</sup> groupement de commandos coloniaux parachutistes de 1950 à 1952, 7 <sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux de 1953 à 1957) 1949	1950-1952	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre des TOE
8 <sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (8 <sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux de 1951 à 1952, 8 <sup>e</sup> groupement de commandos coloniaux parachutistes de 1952 à 1953, 8 <sup>e</sup> bataillon de parachutistes de choc de 1953 à 1954)	1951-1954	La mention Indochine figure sur le drapeau Fourragère : Croix de Guerre des TOE
13 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs sénégalais - 1913	1951	
24 <sup>e</sup> Régiment de tirailleurs sénégalais (24 <sup>e</sup> régiment de marche de tirailleurs sénégalais de 1948 à 1954) 1923	1949-1951	La mention Indochine figure sur le drapeau
1 <sup>er</sup> Régiment de tirailleurs annamites (Bataillon annamite en 1948, Bataillon de marche indochinois de 1948 à 1954) 1879	1879-1954	Pendant toute son existence (dissous en 1954)
Régiment de tirailleurs tonkinois (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> )	1884-1945	

### De nombreuses unités ont été mises sur pied uniquement pour combattre pendant la guerre d'Indochine (1947-1954)

- Régiment de Marche (puis Mixte) du Cambodge
- Sept Bataillons de Marche d'Extrême-Orient
- Trois Bataillons de Marche Indochinois
- Huit Bataillons de Chasseurs Laotiens
- Trois Bataillons Thaï dont un gagna la fourragère Croix de Guerre des TOE
- Trois Bataillons Muong, dont le 1<sup>er</sup> mérita également la fourragère
- Bataillon des Becs d'Ombrelles
- Bataillon des Forces Côtières du Tonkin
- Les 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 104<sup>e</sup> Bataillons Autonomes de Tirailleurs Sénégalais combattent en Indochine de 1949 à 1954.

#### NB : Précisions concernant les Goums et les Tabors

Après 1945, 50 goums sont maintenus en activité dont certains groupés en Tabors combattent en Indochine de 1948 à 1954. Il s'agit en particulier entre 1948 et 1951 des 10<sup>e</sup> Tabors, 8<sup>e</sup> Tabors, 3<sup>e</sup> Tabors, 1<sup>er</sup> Tabors, puis après 1951 du 20<sup>e</sup> goums pour remplacer le 59<sup>e</sup> goum (du 1<sup>er</sup> Tabors) trop décimé après les combats de la RC4 ; des 10<sup>e</sup> Tabors, 17<sup>e</sup> Tabors, 9<sup>e</sup> Tabors, 2<sup>e</sup> Tabors, 10<sup>e</sup> Tabors et enfin le 8<sup>e</sup> Tabors qui effectua un deuxième séjour.

## VIE DES SECTIONS

### La nouvelle ANAI-PARRAINAGE

L'association ANAI-Parrainage, ancienne section de l'ANAI, évolue.

Le 20 juin 2008 Thérèse Lucas-Potier a démissionné de la présidence. Elle a été remplacée par Jean Barreau.

En dehors des présidents de section de l'ANAI donateurs fidèles (Général Moreau et Tonnaire, MM. Chanu, Huc de Vaubert, Laurent et Vilaine), aucun membre du conseil d'administration de cette association n'est adhérent de l'ANAI.

Le sigle ANAI est fallacieusement interprété comme « Aimer, nourrir, aider, instruire ».

Les fondateurs pensaient œuvrer au nom de la France dans l'ancienne Indochine Française...

#### SECTION DE L'AUBE

**Président : Commandant Guy LETROUIT**  
17, rue Jules-Ferry  
10400 NOGENT SUR SEINE

Notre assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel du Petit Louvre à Troyes le 18 octobre en présence de M. Demade Directeur de l'ONAC, représentant le Préfet, de M. Manuel Maire-adjoint, du Colonel Barthelet Délégué Militaire départemental, du Général Copel, de M. Touffu Délégué Mémoire de l'ONAC, des Colonels Coët, Ricoux, Collignon, Demésy, de La Souchère et de nombreux amis de l'Yonne et de l'Aube.

M. Louis Cheval a pris les fonctions de vice-président, en remplacement de M. Gérard Regnault, démissionnaire pour raison de santé.

Les dernières vieilles dames vietnamiennes adhérentes à la Section ont toutes acquis la nationalité française.

Nos amis décédés en 2008 ont été évoqués : MM. Maurice Grayo, Robert Hitz, Lucien Cernesse, Mme Sy Si.

Une projection commentée « l'Évacuation de Cao Bang » rappelait la reconquête de la RC4 et de Cao Bang en 1947 et montrait l'enfer des combats sur la piste de Quang Liet, à Dong Khe et dans les calcaires de Co Xa en octobre 1950. La carte de l'Indochine mutilée en 1954 fut présentée à nos invités. Un tableau complété de photographies rappelait les missions de l'ANAI de 1917 à nos jours.

Devant le monument des combattants morts pour la France en Indochine, le président rapela le martyr de nos prisonniers dans les geôles viet minh. Une gerbe fut déposée en hommage à nos soldats tombés au

champ d'honneur et à ceux inhumés dans l'urgence sans sépulture dans la terre d'Indochine. L'hymne national fut chanté par les membres de l'ANAI, leurs amis et leurs invités.

Le Président représentait la Section aux cérémonies du 2 novembre à Paris organisées à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens, et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne, au cimetière de Nogent sur Marne et au jardin d'Agronomie Tropicale.

#### SECTION DU BÉARN

**Président : M. Paul BURG AU**  
5, rue Guynemer  
64230 LESCAR

Nous avons accompagné quatre de nos amis à leur dernière demeure : Mme Gabriel Laborde, MM. Laurent Gaspe, Joseph Froger, Roger Herret. Des délégations de l'ANAI participaient aux cérémonies en hommage aux Harkis le 25 septembre.

Nous assistions à la cérémonie du 11 novembre à Pau. La population paloise était bien présente avec notamment de nombreux élèves des écoles primaires.

Notre journée de cohésion du 16 novembre au restaurant « Gourmet d'Asie » a réuni quatre-vingt-neuf personnes. Elle suscite un grand intérêt tous les ans.

#### SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Président : M. Henri GARRIC**  
422, avenue Jean-Paul Coste  
13100 AIX EN PROVENCE

**2 septembre** : Salon de Provence. 11 h, cérémonie de passation de commandement entre le Colonel Rouceau comman-

dant la Base Aérienne 701 de Salon et son successeur le Colonel Pellissier.

A 18 h, réception dans les jardins du mess des officiers pour la présentation de certaines personnalités salonnaises au Général Mercier successeur du Général Maire, commandant l'École de l'Air.

L'ANAI était représentée par Nadia Boucharenc, Présidente du Comité.

**6 septembre** : Salon de Provence. Cette année encore le Comité a tenu un stand de l'ANAI parmi les 180 stands sur les 560 associations que compte la ville.

**11 septembre** : Marseille. 18 h 30, dans les jardins du Château Saint-Victor, le Général de Division et Mme Alain Bidard ont donné une réception. M. et Mme Henri Garric représentaient l'ANAI.

**13 septembre** : Aix en Provence. 9 h 30, à l'invitation du Colonel Jean-Luc Padovani, commandant le Lycée Militaire, nous avons assisté à la cérémonie de rentrée scolaire. Le Colonel André Grousseau et le Président Henri Garric représentaient l'ANAI.

**25 septembre** : Département des Bouches du Rhône. En cette journée d'hommage national aux Forces Supplétives ou Assimilées ayant servi en Algérie, partout, une importante délégation représentait l'ANAI.

**8 octobre** : Salon de Provence. Comme tous les ans, M. Michel Tonon, Maire de Salon de Provence, avait convié les présidents des associations patriotiques à déjeuner. Au cours de cette réunion fort sympathique, le Maire a remis la Médaille d'Or du grand prix humanitaire de France à notre amie Nadia Boucharenc.

**18 octobre** : Aix en Provence.

11 h, cimetière Saint-Pierre. Journée du Souvenir des défunts au Mémorial National des Français d'Algérie et rapatriés d'Outre-Mer. Importante délégation de l'ANAI.

**25 octobre** : Salon de Provence. 11 h, Base Aérienne 701. Cérémonie de présentation au drapeau de la promotion 2008 de l'École de l'Air, de l'École des Commissaires de l'Air et du Cours spécial de l'École de l'Air, sous la présidence du Général Mercier commandant les Écoles d'Officiers de l'Armée de l'Air.

Étaient présents le Colonel Pellissier commandant la Base Aérienne 701, le Commissaire Colonel Debrowski, Directeur du Groupement des écoles d'administration de l'Armée de l'Air, ainsi que de nombreuses personnalités.

L'ANAI était représentée par Nadia Boucharenc, Présidente du Comité.

**2 novembre** : Aix en Provence. 11 h, accompagnés des personnalités civiles et militaires chaque année moins nombreuses, nous nous sommes recueillis devant le monument du Souvenir Indochinois érigé au cimetière St-Pierre. Le Président Henri Garric a tenu à rappeler que nous étions venus honorer nos amis indochinois pour leur fidélité à la France, ceux de la guerre de 1914-1918, puis ceux de 1939-1945 et ceux qui ont servi nos armes pour défendre leur liberté de 1948 à 1954, en y associant les nombreux soldats français qui sont morts sous les couleurs du Vietnam Libre. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, cet hommage a pris fin sur les notes de l'hymne du Vietnam Libre. Puis, tradition oblige, nous avons procédé au cérémonial du bâtonnet d'en-

cens. Importante délégation de l'ANAI.

**11 décembre** : Aix en Provence. 15 h à la maison du combattant, Jean-Pierre Bernier a donné une remarquable conférence sur « le GM 100 et les derniers combats d'Indochine ». Nous fêtons le Têt à Puyricard le **15 février 2009**.

**SECTION DE LA CHARENTE**  
**Président :**  
**M. Jean-Paul ESTER**  
**40, impasse du Loriot**  
**16600 RUELLE SUR TOUVRE**

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 5 octobre à la salle des fêtes de Mornac, en présence du Maire, Vice-Président du Conseil général.

11 h, le Président souhaitait la bienvenue aux quatre-vingts personnes présentes. Il remerciait chaleureusement la Municipalité de Mornac de nous accueillir dans sa magnifique salle des fêtes. Il citait les noms des quatre disparus de la Section et leur associait les huit soldats du 8<sup>e</sup> RPRIMA 1 du RMT et 1 du 2<sup>e</sup> REP tués en Afghanistan.

Le compte rendu d'activité, retraçant les événements très denses de la Section au cours de l'année écoulée, a été adopté à l'unanimité. Nous sommes présents à la plupart des cérémonies patriotiques du département. Notre but est d'assurer la reconnaissance de notre association par notre présence auprès des autorités civiles, militaires, et des Charentais. Pour confirmer notre existence dans le département, les statuts de l'ANAI-Charente ont été déposés à la préfecture et ont été acceptés. Un règlement intérieur a été rédigé.

Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité : Président d'honneur : Rolland Sapin, Président actif : Jean-Paul Ester, Vice président-Secrétaire : Jean-Louis Tresse, Trésorier : Serge Courgnaud, Porte-drapeau : Kanouly Sing, Porte-drapeau adjoint : Michel Rigaut.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir dans notre section Mme Geneviève Lallard, MM. Jean Clément, Claude Grodecœur, Jean-Marie Nadaud, Gaëtan Fleury,

Maurice Bris, Paul Quertimont. L'effectif compte cent vingt huit membres à jour de la cotisation 2008.

La séance levée à midi, l'assemblée s'est dirigée vers le monument aux morts de la commune. Une gerbe a été déposée par le Maire et le Président. Un repas amical a réuni les membres de l'ANAI et le Maire à la salle des fêtes.

**SECTION DE LA CHARENTE MARITIME**  
**Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT**  
**29, Cours Genêt**  
**17100 SAINTES**

Nous n'avons presque plus de délégués – l'âge, les disparitions – alors que le département s'étend sur 180 km du Nord au Sud. Il nous manque également trois porte-drapeaux. Appel au peuple.

**8 juin**, nous avons réussi à être présents, avec drapeau, à La Rochelle grâce à Serge Joussemet, et à Royan avec le Président Claude Dassonville, le Député-Maire Didier Quentin étant un membre actif de notre Section. Grâce à la dynamique exceptionnelle de Jacques Hillairet et joyeux nous réunit le 25 juin à Consac. De même notre « Journée fruits de mer » organisée le 24 septembre par Jacques Hillairet et son équipe sympathique et laborieuse à St-Laurent de La Prée.

**9 novembre**, notre messe annuelle des morts de la Section et de tous les morts d'Indochine de 1940 à 1956, avec lecture du magnifique poème « N'oublions pas » du Commandant Paul Bedot à l'ambon de l'Église Notre Dame de Royan en présence du Député-Maire et de très nombreux présidents d'associations amies avec leurs drapeaux, dont le Président de l'ACUF. Suivie de notre traditionnelle choucroute royale.

Le voyage au Vietnam de Huc de Vaubert a été, comme toujours, passionnant : les 90 ans du Père Berchmans, Supérieur de notre monastère cistercien, suivi de douze vœux de novices et de quatre vœux défi-

nitifs. Notre Pierre Chinh continue son magnifique travail auprès des sampaniers de Hué, dont il scolarise deux cent trente enfants. Ceci étant financé partiellement par notre Section, alors que le monastère reçoit des dons particuliers d'amis.

L'orphelinat est toujours aussi remarquable, les petits enfants ont maintenant des jeux extérieurs dans la vaste cour, les grandes filles apprennent la couture et réalisent des vêtements très réussis, qui se vendent.

Joachim, le petit-fils adoptif (dont le grand père fut tué en 1943), est en propédeutique à St-Anne d'Auray (Morbihan), depuis septembre.

L'agenda 2009 réalisé par André Chabirond prévoit : fête du Têt à La Rochelle et St-Jean d'Angély ; 10 mars, assemblée générale au Relais de la Côte de Beauté à St-Georges de Didonne ; le Général André Sciard, membre de la Section, y évoquera « Notre armée d'Afrique ».

Nos repas vietnamiens de La Rochelle et St-Jean d'Angély nous réunissent chaque mois, ainsi que le mess de Rochefort, à l'initiative du Vice-Président Claude-Jean Lesage. Nous avons accompagné à leur dernière demeure nos amis : Robert Armantier, Jacques Cazard, André Thomasset, Robert Proud, Roger Fontan, Bernard Lépinoux, Fernand Arnaud.

**SECTION DE LA CORRÈZE**  
**Président : M. Jean JUGE**  
**La Faucherie**  
**19210 LUBERSAC**

**Octobre**, le Président Jean Juge a été hospitalisé.  
**Décembre**, notre ami Louis Pialoux, Vice-Président, a subi une intervention chirurgicale ainsi que notre porte drapeau.

**SECTION DES CÔTES D'ARMOR**  
**Président : M. Jean LE CAM**  
**88, rue de la République**  
**22680 ÉTABLES SUR MER**

Nos drapeaux et une délégation ont participé aux cérémonies du 18 juin et du 14 juillet à St-Brieuc, Binic, Plédran et Étables, ainsi qu'à la cérémonie d'installation du nouveau Préfet, M. Jean-Louis Fargeas, le 16 juillet.

La Section déplore le décès de l'Adjudant-Chef Roland Blond, de Plérin, et de M. Paul Martin, de St-Quay Portrieux.

**SECTION DE LA DOROGNE**  
**Président : M. Albert LIGIOT**  
**1, place des Érables**  
**24600 RIBERAC**

Mme Martine Lucas, secrétaire de la Section depuis sa création, a été nommée chevalier de l'Ordre National du Mérite le **15 novembre**.

**SECTION DE DRÔME-ARDÈCHE**  
**Président :**  
**M. Jean-Claude LAURENT**  
**20, rue de la Cécile**  
**26000 VALENCE**

Notre président d'honneur, le Colonel Willy Chave, a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur.

**SECTION DES FLANDRES**  
**Président : M. Louis CARON**  
**16, av. du Président Hoover**  
**59800 LILLE**

Durant ce trimestre notre section a été représentée :

**Le 25 septembre**, à l'hommage aux Harkis.

**Le 19 octobre**, au repas de cohésion qui a réuni soixante et un convives au restaurant « Gourmet d'Asie » de Marcq en Baroeul dans une ambiance chaleureuse.

**Le 3 novembre**, à la prise de fonction du nouveau Préfet du Nord, M. Jean-Michel Bérard.  
**Le 11 Novembre**, à la commémoration de l'armistice de 1918 à Lille et dans les communes environnantes. Une gerbe de l'ANAI a été déposée au monument aux morts de Lille par le Président Caron. Le Général Monfort Gouverneur Militaire de Lille a ensuite réuni les anciens combattants au cercle « Général Frère » pour un pot d'amitié. Une exposition sur la guerre 1914-1918 y était présentée par la Section départementale de l'UNC présidée par M. Jean-Claude Renard.

Grâce aux bénéfices réalisés lors de la dernière fête du Têt nous avons pu subventionner la scolarisation de vingt enfants d'un village rhadé du Sud Vietnam pour un montant de 1 200 euros.

La prochaine fête du Têt aura

lieu le 1<sup>er</sup> février à La Bassée dans les conditions habituelles et notre assemblée générale le 22 ou le 29 mars selon la disponibilité du cercle « Général Frère ».

**SECTION DU HAINAUT**  
**Président :**  
**M. Raymond FRANÇOIS**  
**11, rue Jean-Baptiste Corot**  
**59880 SAINT-SAULVE**

**7 septembre**, notre porte-drapeau et des membres de la Section ont participé aux cérémonies commémorant la libération des villes de Valenciennes et Marly.  
**25 septembre**, nous étions également présents à la journée nationale d'hommage aux Harkis à Valenciennes et Marly.

**27 septembre**, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de Rhin et Danube, nous avons assisté à leur assemblée générale de cette association.

**4 octobre**, au cours d'une cérémonie à la Maison des associations à Valenciennes, notre Porte-drapeau M. Michel Buades et notre Vice-Président M. Jacques Delobel ont été décorés de la Médaille des combattants de moins de vingt ans. Notre ami M. Paul Deudon, ancien de Diên Biên Phu, a été fait officier de la Légion d'Honneur. Nous déplorons le décès d'un de nos plus anciens adhérents M. Paul Plichon le 12 septembre à Marly.

**SECTION D'ILLE-ET-VILAINE**  
**Président : Commandant Jean HAMON**  
**37, rue de la Haute Ville**  
**35440 MONTREUIL SUR ILLE**

La Section continue de vivre avec le dynamisme de ses membres.

**Le 9 octobre**, le repas asiatique a rassemblé une quarantaine de membre. Le restaurant « Palais de Chine » avait bien fait les choses.

**Le 11 Novembre**, le Président s'est rendu au cocktail offert par le Général Commandant la Région après la cérémonie militaire.

**Le 13 novembre**, le Président a rencontré l'adjointe au Maire de Rennes, Mme Briero, déléguée aux relations publiques et chargée des Anciens Combattants pour relancer l'idée de

donner le nom « d'anciens d'Indochine » à une rue de Rennes.  
**Le 19 novembre**, le Président a été invité à se rendre à la réunion organisée par le Président de la Société Nationale des anciens et amis de la Gendarmerie pour préparer la venue à Rennes de Mme Geneviève de Galard qui a donné une conférence.

**Le 22 janvier**, galette des Rois de la Section au Cercle de la Monnaie.

**SECTION DES LANDES**  
**Président : Commandant Jean-Yves DROUET**  
**18, rue du Béarn**  
**40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT**

La Section a été endeuillée par quatre décès : Lieutenant-Colonel Rodolphe Buntz, le 1<sup>er</sup> août à Ste-Marie de Gosse ; Colonel René-Paul Boudet, le 13 septembre à Biscarosse ; Colonel de Gendarmerie Michel Meunier, le 19 septembre à Hossegor, Colonel Guy Pecastaing le 12 octobre à Benesse-Marenne (ancien maire de cette commune). Suivant nos traditions, et chaque fois que cela a été possible, le Président de Section et le drapeau entouré des membres du Comité ont accompagné nos camarades lors de leur ultime cérémonie.

La sortie d'automne a permis de réunir une trentaine de participants à un repas spectacle dans une commune du sud des Landes ; cette première dans le genre a été très appréciée, d'autant plus qu'un car spécial a permis aux personnes moins alertes de faire le déplacement.

**SECTION DU LANGUEDOC**  
**Président :**  
**Colonel André GEYRES**  
**164, rue Gaboriau**  
**34070 MONTPELLIER**

Nous sommes encore dans la joie de l'exposition sur l'Indochine que le Musée de l'Infanterie a présentée pendant plus de quatre mois (5 juin-21 septembre) à 4 000 visiteurs. Les panneaux chronologiques de l'ONAC servaient de fil conducteur le long de vitrines entières pleines d'objets, de documents, de photographies. C'était exceptionnel. Merci au Commandant Legouaille, conservateur du Musée.

Notre assemblée générale s'est tenue le 18 octobre à Pérois en présence du Général Simon et des autorités civiles et militaires de Montpellier : Mmes Latapie-Sudret, Directrice de l'ONAC, Richard, Maire-adjoint de Pérois, le Général Charpentier commandant l'École d'Application de l'Infanterie, le Général Mallet commandant l'École Militaire Supérieure d'Administration et de Management, le Général Renault commandant la Région de Gendarmerie de Languedoc-Roussillon, le Général Barascud, Président de l'UNC de Pérois.

Mme Charvériat a démissionné de la présidence pour raison de santé, mais elle reste au bureau pour s'occuper, notamment, des conférences et du parrainage. Le Colonel Geyres, Vice-Président depuis vingt ans, lui succède. Une minute de recueillement a été consacrée au souvenir des six adhérents décédés dans l'année.

**Le 19 novembre**, le Professeur Baylet a donné une conférence très intéressante sur la spiritualité et les religions au Vietnam.

Au calendrier de 2009 sont inscrites : le 8 mars notre fête du nouvel an indochinois à Castelnau le Lez, le 27 mai notre sortie de printemps à Pézenas.

**SECTION DE LA LOIRE**  
**Président :**  
**M. Robert CHAZELLE**  
**40 bis, rue Dorian**  
**42700 FIRMINY**

Nous déplorons le décès de l'épouse de notre adhérent le Commandant Delmas, de L'Etrat.

En septembre nous avons eu la joie de nous retrouver lors de nos réunions mensuelles. La dernière, jeudi 23 octobre pour St-Étienne, nous étions vingt-huit, s'étant prolongée par un repas baguettes.

Une délégation importante a assisté le 19 novembre à l'assemblée générale de la FARAC de la Loire à Roanne. Le Comité de Roanne signale ses participations : le 20 juillet au souvenir du combat au Gué de la Chaux, le 10 août pour la tragédie de Renaison, le 17 août au Souvenir de St-Symphorien-de-Lay et Neaux, le 21 août à la commémoration commune de la fusillade du

quai de la Loire à Roanne et de la libération du Roannais, et le 8 novembre à l'inauguration à St-Rirand d'une place au nom de Mme Marie-Clotilde Bouchet, ancienne adhérente au Comité de Roanne, Résistante et Déportée, titulaire de la Légion d'Honneur dont elle était le porte-drapeau.

**SECTION DE LA MANCHE**  
**Président :**  
**Colonel Paul LAURENT**  
**12, rue de Normandie**  
**50180 AGNEAUX**

Une semaine en mai dernier dans la région de Pleiku nous a permis, en coopération avec la communauté religieuse de St-Paul de Chartres, et plus particulièrement Sœur Thérésita, de conduire trois actions. Les églises étant les seuls lieux où il est possible de se recueillir, pour les morts du Régiment de Corée, cent quarante deux dont onze officiers, de février à juillet 1954, quatre messes ont été dites dans des paroisses se situant à proximité des lieux de combats. A chaque fois une gerbe avec ruban tricolore a été déposée au pied de l'autel et grâce à la générosité de camarades, eux aussi anciens du Régiment, une offrande de 100 euros a été remise au prêtre, qui a expliqué aux paroissiens les raisons de notre participation. Ces messes ont été dites à Ninh Duc au nord de Pleiku pour les morts des 1<sup>er</sup> et 8 février, à Chu Sé sur la route de Ban Me Thuot pour ceux du 22 mars et 17 juillet, à Ankhé pour ceux des 4 avril, 24 et 27 juin et à Le Chi, paroisse montagnarde isolée du Dak Doa pour ceux du 18 février, où les chants étaient accompagnés par des gongs. Une cérémonie de remise de hottes et de danse nous a été offerte. Nous avons six filleuls à Pleiku. Par un film DVD les parrains et marraines ont été présentés à la communauté et en accord avec Thérèse Lucas-Potier, au lieu de faire des cadeaux individuels, le repas très amélioré du dimanche soir, sandwich, pomme, gâteau a été offert à toute la communauté. C'était une soirée de fête.

Grâce à des subventions, aides et dons un dispensaire de brousse a été construit. Nous y avons été accueillis chaleureusement.

**Le 7 novembre** nous avons assisté à Verson, dans la banlieue de Caen, avec notre drapeau et celui des Médailleurs Militaires, à la messe d'inhumation d'Yvette Collard. Infirmière, elle a servi en Indochine dans une antenne chirurgicale. Elle a été citée et décorée de la Médaille Militaire.

**Le 1<sup>er</sup> décembre** est mort à Donville notre ancien respecté, le Colonel Jean Deuve, qui a vécu sur place toute l'histoire du Laos français depuis 1945. Président et drapeau ont accompagné ses funérailles le 5 décembre à Granville.

**SECTION DU MORBIHAN**  
**Président : Général Jacques MOREAU**  
**9, rue du Manoir de Trussac 56000 VANNES**

A l'invitation du Contrôleur Général des Armées Bonnetête, Président national de l'ANAPI, qui organisait le 11 octobre à Paris une cérémonie à la Cathédrale St-Louis des Invalides pour commémorer le souvenir de nos morts pour la France en Indochine durant la période 1939-1954, une délégation de notre Section s'est rendue dans la capitale.

La date du 11 octobre a été particulièrement choisie en souvenir des combats de la RC4 en octobre 1950 et de la libération des 10 000 prisonniers survivants des camps du Viêt Minh en septembre 1954.

La délégation comprenait six personnes : le Président Moreau, le Porte-drapeau Maddi avec son emblème, quatre adhérents : Christian Arthuis de Vannes et Louis Godinot, Michel de Nomazy, Bernard Schlagdenhauffen de Paris. La messe a été célébrée en présence du Général Dary, Gouverneur Militaire de Paris, devant une assistance importante. Les drapeaux étaient disposés de chaque côté le long de l'allée centrale.

A l'issue de la cérémonie les participants ont été reçus chez le Gouverneur Militaire.

**SECTION DE LA MOSELLE**  
**Président :**  
**M. Robert WEINGAERTNER**  
**20, Corvée le Moyné 57685 AUGNY**

Affiliation à la Fédération André Maginot de notre Section ; nous

formons le Groupement 90. Stèle commémorative à St-Avoid. La Mairie projette de mettre en place une plaque au carré militaire du cimetière, qui tout en concernant l'ensemble des conflits du xx<sup>e</sup> siècle mentionnera les morts en Indochine. Lettre au Maire de Metz au sujet d'un lieu dédié aux anciens combattants d'Indochine. Suite à notre demande du 27 juin la Mairie de Metz par courrier du 3 juillet nous avait répondu que nous serions informés de la suite qu'il sera possible d'y réserver dans un délai maximum d'un mois. A ce jour pas de nouvelle.

Cette année nous avons enregistré seize nouveaux adhérents ; en ce qui concerne les cotisations une vingtaine ne sont pas à jour. Repas en commun à Montoy-Flanville le 19 octobre avec d'autres associations patriotiques.

Exposition de l'ONAC sur l'Indochine présentée par l'ANAI le 11 novembre à Châtel St-Germain, à la demande du président des anciens combattants de cette ville.

Date des manifestations à retenir pour 2009 : 18 ou 25 janvier : Assemblée générale avec repas. 7 juin : Commémoration des victimes du coup de force japonais avec repas. 8 juin : Commémoration nationale des morts en Indochine. 18 octobre : Journée de rencontre avec repas.

**SECTION DE L'OISE**  
**Président : M. Michel CHANU**  
**13, rue Coqueret 60350 ATTICHY**

**Le 11 Novembre**, le Président et plusieurs membres de la Section participaient à la célébration du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre à la « Clairière » de Compiègne sous la présidence du Premier Ministre.

**Le 21 novembre**, le Président présenta son exposition et donna une conférence au Centre Hospitalier de Clermont de l'Oise, sous l'égide de l'ONAC du département, assisté de M. Éric Laden, attaché mémoire. Cette présentation était organisée dans le cadre d'un rassemblement intergénérationnel. Une classe de vingt-cinq élèves assista à la conférence. Si le caractère

« géographique » et la citation des grands personnages qui s'illustrèrent en Indochine intéressa les jeunes, c'est avec émotion que les anciens appréciaient le cheminement de cette longue page d'histoire. Mme Dong, résidente de souche vietnamienne, chanta une vieille chanson de sa jeunesse et nous traduisit en « quôc-ngu » une fable de La Fontaine.

Nous envisageons de poursuivre nos repas d'amis. Le lieu et la date restent à déterminer ; notre ami Serge Michelle qui rassembla les Noyonnais dernièrement est chargé de cette mission.

**SECTION DU PAYS BASQUE**  
**Président :**  
**M. Roger BERTHILLOT**  
**1, allée des Criquets 64600 ANGLET**

Nous avons eu la tristesse d'accompagner à leur dernière demeure : MM. Émile Hourquet, âgé de 83 ans, le 23 septembre à Briscous et Wilfrid Florent, âgé de 93 ans, le 3 octobre à Anglet.

Nous avons participé avec notre drapeau aux cérémonies suivantes : Le 17 août à Biarritz, à la Fête de la Mer. Le 12 septembre à Anglet, à la commémoration du Réseau Comète. Le 11 novembre à Anglet, Bayonne et Biarritz, au 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Nos deux porte-drapeaux titulaires sont actuellement, indisponibles pour quelque temps, l'un et l'autre ayant dû être hospitalisés pour subir une intervention chirurgicale, Aramis Dugrand s'est dévoué pour assurer l'intérim. Par ailleurs, nous avons recensé une vingtaine de nos adhérents en mauvaise condition physique.

**SECTION DU PUY DE DÔME**  
**Président :**  
**Colonel Jean GAUTHIER**  
**103, boulevard Lafayette 63000 CLERMONT-FERRAND**

L'assemblée générale extraordinaire de la Section s'est tenue le samedi 18 octobre au village VVF de Val-Parent près de Clermont-Ferrand. Ce rassemblement avait pour but d'approuver les nouveaux statuts spécifiques à notre Section. Dans ce

texte sont rappelées les finalités de l'association : entretien de la mémoire des camarades tués lors des affrontements avec le Viêt Minh mais aussi relations amicales avec le peuple vietnamien. L'attention a été attirée sur l'appellation complète de l'association composée d'anciens et d'amis. En effet, si les rangs des anciens « authentiques » commencent à s'éclaircir, la proportion des amis et des sympathisants est en progression. La Presse le ressentant sensiblement a intitulé son article : « Les Anciens d'Indochine préparent l'avenir ». Ces statuts nous permettront de procéder à l'inscription effective et officielle de l'association à la Préfecture et d'adhérer à la Fédération Maginot.

Quelques instants de recueillage ont été observés à la mémoire de nos amis disparus en 2008 : MM. Bernard Bruerre, Pierre Gagnadre, Guy Lariou, Robert Petit.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux adhérents : le Colonel Bardot, le Commandant Oris, MM. Bertrand et de Vinzelles.

L'effectif de la Section se maintient à cent-vingt.

La Section participe toujours aux nombreuses cérémonies commémoratives, aux inaugurations de stèles, de plaques, aux accompagnements d'obsèques. Le drapeau est sorti vingt fois.

Un projet d'édification de stèle à la mémoire de nos morts en Indochine est en cours avec la municipalité de Clermont-Ferrand.

L'aide financière pour l'achat de produits pharmaceutiques à l'orphelinat de Phu My et le suivi de nos filleuls se poursuivent.

**SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**  
**Président : Colonel Désiré GNANOU**  
**30, allée de Surcouf 66140 CANET EN ROUSSILLON**

Présence aux manifestations avec drapeau : 19 août : Libération de Perpignan. 2 novembre : Commémoration des Morts. 11 Novembre : Armistice de 1918.

Guy Bouteau a été promu officier de la Légion d'Honneur le 5 octobre, et Pierre Mounier a

été nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 9 novembre. Nous déplorons le décès de Jean-Louis Ferrano, Porte-drapeau.

Les 2 000 euros envoyés au Viêt Nam cette année ont été utilisés : par le Frère Hoang Gia Quang de Saïgon, attribution de trente-trois bourses aux élèves du primaire et du secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles des provinces de Ha Tinh, Hué, Kon Tum, Lam Dong, Dong Nai, Gia Dinh ; par l'Abbé Nguyễn Manh Dong, Curé de Trung Hai (province de Soc Trang) : surélévation du chemin de trois kilomètres longeant l'arroyo, avec pavés en dalles et éclairages/aménagement de quatre cents mètres de quais sur les deux rives.

Le Centre de Mémoire des Pyrénées Orientales, en chantier à la Caserne Gallieni depuis 2003, en coopération avec l'ONAC, le monde combattant et l'Éducation Nationale a été inauguré le 18 septembre. Essentiellement pédagogique, il est destiné à donner aux élèves des enseignements primaire et secondaire, et aux jeunes de la JAPD, des repères de citoyenneté et de mémoire. Il comporte une exposition permanente retraçant les périodes de la Révolution française à nos jours, mettant l'accent sur les conflits du xx<sup>e</sup> siècle, dont la guerre d'Indochine.

A 15 h, le Préfet accompagné du Sénateur-Maire de Perpignan, du Vice-Président du Conseil général, du représentant du Recteur de l'Académie de Montpellier, du Délégué général du Souvenir Français, du Délégué Militaire Départemental, et du Colonel Salvat, Compagnon de la Libération, se retrouvaient devant la stèle mémorial, composée d'une grande draperie tricolore, de drapeaux, de plaques commémoratives et d'une flamme évoquant celle de l'Arc de Triomphe, en présence de quarante-cinq drapeaux.

Après l'allumage de la flamme, la lecture du poème « Aux morts de mon pays », la mise en place de bleuets de France par de jeunes élèves dans des douilles ciselées d'obus de 75, une gerbe était déposée, suivie de la sonnerie « Aux morts » et d'une vibrante Marseillaise chantée en chœur par ces mêmes enfants.

Cette cérémonie prenait fin avec les allocutions : du Général Florimond, concepteur du projet, exposant l'évolution du centre depuis 2003, et du Préfet, invitant les futures générations à s'imprégner du message de Mémoire que leur inspireront les événements présentés dans cette exposition.

**SECTION DU RHÔNE**  
**Président :**  
**M. Claude-Pierre FRANÇOIS**  
**116, rue du Commandant Charcot 69005 LYON**

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse les décès : le 28 mai de Sœur Germaine Nguyễn, le 27 juin de M. Augustin Gomez, le 2 août de M. Adrien Martinez.

Rappelons que ce dernier avait fait ériger en 1997, à ses frais, à Rillieux la Pape une stèle à la mémoire des morts pour la France en Indochine, devant laquelle il organisait lui-même une cérémonie chaque année en septembre.

C'est avec l'Association pour le Développement Médical au Viêt Nam que nous avons fêté, le 24 octobre à Villeurbanne, nos retrouvailles d'automne.

**SECTION DE SEINE-ET-MARNE**  
**Président : M. Gérard BRETT**  
**27, Les Neuillies 77510 DOUÉ**

La Section se recueille dans le souvenir de son ancienne présidente, Madame Lucienne Lemesle, décédée le 21 novembre à Montargis

**SECTION DU VAL-DE-MARNE**  
**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**  
**1, rue André Maurois 94000 CRÉTEIL**

**Le 6 septembre** au cours de la journée des associations de Vincennes la Section a tenu un stand d'information.

**Le 20 septembre** au Château de Vincennes de nombreux adhérents ont participé à la cérémonie traditionnelle commémorant le combat de Sidi Brahim, au cours de laquelle notre ami le Commandant Serge Fantinel a été décoré de la croix de commandeur de la

Légion d'Honneur par le Général de Corps d'Armée Maurice Henry.

Le lendemain Serge Fantinel qui recevait ses amis a évoqué en termes simples et émouvants ses frères d'armes, les Tirailleurs Marocains du 4e RTM morts pour la France sur le point d'appui Éliane à Diên Biên Phu et complètement oubliés.

**Le 11 octobre** magnifique journée du souvenir organisée par le Contrôleur Général Jacques Bonnetête et le Colonel Jean Luciani. Notre porte-drapeau et une importante délégation de la Section ont participé à la messe aux Invalides et, après un moment de convivialité, à la projection du film bouleversant réalisé par l'ECPAD autour des témoignages d'anciens prisonniers des Viêt Minh : « Face à la Mort ».

Le Colonel François Goetz, commandeur de la Légion d'Honneur et médaillé militaire, est mort le 6 octobre. Mme Monique Olivieri a été nommée chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**SECTION DE LA VENDÉE**  
**Président :**  
**M. Jean GANDOUIN**  
**4, rue des Forges 85750 ANGLES**

**8 juin** : M. Robert Aubret de La Roche sur Yon a été décoré de la croix du combattant volontaire « Indochine, AFN » par le Colonel Allavène, Délégué Militaire Départemental.

**18 juin** : Appel du Général de Gaulle, dépôt de gerbe par le Comité de la Résistance à La Roche sur Yon, réception à la Préfecture (prix des Écoles).

**14 Juillet** : Défilé pour la fête nationale et réception à la Préfecture.

**16 août** : Parade militaire avec inauguration du festival Comité d'Entente des Sables d'Olonne.

**17 septembre** : 64<sup>e</sup> anniversaire de la libération de La Roche sur Yon, réception à l'Hôtel de Ville.

**20 septembre** : Hommage aux combattants de la Première Guerre Mondiale avec spectacle organisé par le Conseil général à Mouilleron en Parreds.

**25 septembre** : Hommage national aux anciens supplétifs à La Roche sur Yon.

**1<sup>er</sup> Novembre** : Dépôt de gerbe par la municipalité et le Sou-

venir Français au carré militaire du cimetière de La Roche sur Yon.

Notre camarade Jean Ricour nous a quittés le 11 octobre, ses obsèques ont eu lieu le 15 octobre à Angles, avec présence du drapeau et délégation de la Section.

Notre assemblée générale annuelle est prévue pour le 1<sup>er</sup> mars, salle « Plaisance » à Luçon.

**SECTION DE LA VIENNE**  
**Président : Général Michel PUSSIAU**  
**3, rue Edouard Grimaux 86000 POITIERS**

La Section a tenu son assemblée générale le 21 novembre à Migné Auxances.

A cette occasion, le Président a remis la médaille de l'ANAI au Colonel Joseph, membre de la section, élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur lors des cérémonies du 11 novembre à Poitiers, ainsi qu'à M. Lheriau, notre Porte-drapeau, en reconnaissance de ses services.

Le Président a fait connaître que la Section ANAI des Deux-Sèvres, en raison de la santé déficiente de son Président, serait désormais constituée en « Comité départemental » administré par la Section de la Vienne. Le Commandant Mergault, qui a bien voulu accepter la présidence de ce comité, est, de ce fait, membre de droit du bureau de la Section.

**SECTION DE L'YONNE**  
**Président : Commandant Charles LATROPETTE**  
**10, impasse des Guenelles 89470 MONETEAU**

Nous avons participé avec délégations et drapeaux : Aux manifestations commémorant la libération des villes de l'Yonne : A l'hommage aux anciens supplétifs le 25 septembre. A l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle le 9 novembre. A celui du départ de Joigny du 1er Régiment des volontaires de l'Yonne le 7 novembre 1944. Nous déplorons les décès de MM. Lucien Jacquin de St-Florentin et Jean Sapin d'Avallon.



© photo Manuel Coullin

## LE 2 NOVEMBRE 2008 À NOGENT-SUR-MARNE

Selon la tradition née de la loi du 2 octobre 1919, l'ANAI a célébré le 2 novembre 2008 la mémoire des Indochinois morts pour la défense de la France en 1914-1918 et en 1939-1940.

**A**u cimetière de Nogent-sur-Marne trois monuments ont été honorés. Devant celui des victimes civiles massacrées par le Viêt Minh à Saïgon en septembre 1945 une gerbe a été déposée par le Docteur Huet, président des Rescapés du coup de force japonais du 9 mars 1945. Puis, sous la présidence du Général Beaudonnet et de Monsieur Jacques Martin, maire de Nogent-sur-Marne, le Colonel Trân Dinh Vy et le Médecin-Colonel Hoang Co Lan ont organisé l'hommage aux monuments centraux : celui de l'Armée Nationale Viêtnamienne (1950-1975) et celui du Souvenir Indochinois, dressé sur le caveau de deux cents tirailleurs annamites morts en 1914-1918. Auparavant les couleurs françaises et vietnamiennes avaient été hissées au son des hymnes nationaux. Un groupe de légionnaires du fort de Nogent rendait les honneurs.

Une heure plus tard, dans le jardin tropical du bois de Vincennes commençait notre pèlerinage devant les monuments élevés en 1920 à la mémoire des Cambodgiens, des Laotiens, des Vietnamiens. Accompagné par la grande musique de la Gendarmerie Mobile, précédé par cin-

quante drapeaux, il nous conduisit au Temple du Souvenir, auquel les trois cents participants offrirent une baguette d'encens.

Nous sommes heureux de constater l'intérêt croissant porté à nos cérémonies par les communautés de Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens de la région parisienne. Les anciens réfugiés de 1975, maintenant naturalisés et bien insérés, sont accompagnés, voire remplacés, par leurs enfants. A notre contact ceux-ci

s'instruisent de l'histoire de l'Indochine française.

Merci aux Généraux Ly Ba Hy et Trân Van Trung, à Monsieur Ngau Beng Eam, au Docteur Thavy Nguon, à Madame la Présidente San Boramy, au Capitaine Président Souphanh Phomsouvanh, à Madame la Présidente Sayarath Khamtanh.

Merci aux Sections du Val-de-Marne, de Paris Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Essonne, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de l'Allier.



© photo Manuel Coullin

## Une famille franco-vietnamienne à l'honneur

**L**e 21 novembre 2008, au Cercle National des Armées, en présence du drapeau de l'ANAI, le Général Simon a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à Madame Murtin, née Trân Thi Nam. Dans son discours de présentation, le Général Beaudonnet a évoqué les sacrifices d'une famille vietnamienne au service de la France et de la Résistance Indochinoise : le père Monsieur Tran Van Sa, ingénieur des travaux publics dans la province de Gia Dinh, n'a pas craint après le 9 mars 1945 d'encourir les foudres de la Kempetaï.

La mère Madame Huynh Thi Nhu a été arrêtée et assassinée en 1946 par



les Viêt Minh. Leur fille Tran Thi Nam a été aussi internée et torturée pour les mêmes raisons en septembre

1945. Elle n'a dû la vie sauve qu'à l'arrivée des forces du Général Leclerc à Saïgon. Elle est devenue plus tard l'épouse de Monsieur Bui Quang An, haut fonctionnaire révoqué par le Président Ngô Dinh Diêm parce qu'il ne voulait pas renoncer à sa nationalité française. Elle-même sera emprisonnée par le Président Nguyễn Văn Thiệu pour délit de francophilie.

Le Ministre et Madame Taitinger, les Généraux Gérin-Roze et Combette ainsi que de nombreuses personnalités se sont associés au rappel de ces souvenirs. Une importante représentation familiale et amicale a reçu, dans l'émotion, une leçon d'histoire.



# Au temple du souvenir Indochinois



© photo Manuel Guillin



© photo Manuel Guillin



© photo Manuel Guillin

- ① Anciens d'Indochine  
Le Député Roger Holeindre  
Le Président Jean-Marie Le Pen  
Le Médecin Colonel Hoang Co Lan
- ② Le Général Beaudonnet  
Le Général Simon

© photo Fabrice



## Vœux de la rédaction

Souvenez-vous, chers Anciens. En 1951 le parti communiste français a envoyé des conseillers à Hô Chi Minh pour définir le régime à appliquer aux soldats français prisonniers du Viêt Minh. Cette année, c'est un hebdomadaire parisien qui a dépêché des journalistes en Afghanistan pour recueillir et publier les impressions des talibans qui venaient de tuer des soldats français. L'infamie continue.



Notre mission s'en trouve aiguillonnée. En rappelant à nos concitoyens l'action de la France en Indochine, nous avons contribué, en effet, à réveiller le sentiment patriotique. Puisque ce rôle de témoins de la France apparaît de plus en plus nécessaire, assumons-le le plus longtemps possible.

C'est pourquoi l'ANAI vous offre ses vœux de longévité. Longévité portée par une santé suffisante qui vous permette de rendre service autour de vous. Longévité rayonnante du bonheur d'être utile.

Parmi les trois vœux d'Extrême-Orient : bonheur, prospérité, longévité, la France, qui a besoin de vous, vous souhaite la longévité.

Marie L'É. QUAN